

ÉCOLE

Bulletin de
l'Association mondiale pour
l'École instrument de paix

Mai 2000

ET PAIX

Escuela y Paz / Schools for Peace

Dossier

Éduquer à la paix:
utopies et réalités

Educar para la paz:
utopías y realidades

Peace education:
utopia and realities



33ème année

Direction

Monique Prindezis

Rédaction en chef

Jean Hénaire

Coordination

Geneviève Hénaire

Traduction

en anglais : Suzanne Gall
en espagnol : Rosa Klainer

Infographie

Geneviève Hénaire
Serge Rochman

Couverture

The Tortoise, encre sur carton,
de Grant Mathieu



Impression : Alpha Offset
Copyright EIP mai 2000
ISBN 2-9700247-0-5

Le bulletin «École & Paix» est publié
par l'Association mondiale pour
l'École instrument de paix,
organisation internationale non
gouvernementale fondée en 1967.

Adresse du siège

5, rue du Simplon
1207 Genève, Suisse
Tél. : (41-22) 735 24 22
Télécopieur : (41-22) 735 06 53
Internet : www.eip-cifedhop.org
Courriel : cifedhop@mail-box.ch

Dans ce numéro Contenido Summary

ÉDITORIAL	3
NOUVELLES / NOVEDADES / NEWS	4
L'EIP À L'ONU	14
LE SÉMINAIRE DE NOMGANA	16
TAMBACOUNDA : PEULHS ET MALINKÉ EN ONDES	17
CONAKRY À L'HEURE DES TIC	19
BRÈVES	20
17 ^{ÈME} SESSION ANNUELLE DE FORMATION DU CIFEDHOP	23
17 TH CIFEDHOP TRAINING SESSION	24

UTOPIES ET RÉALITÉS • UTOPIAS Y REALIDADES • UTOPIA AND REALITY

L'EIP : PETITE HISTOIRE D'UNE GRANDE IDÉE	26
FAMILIA, CULTURA DE PAZ Y VALORES DEMOCRÁTICOS	27
HUMAN RIGHTS IN HAWAII : UTOPIA AND REALITY OF PEACE IN PARADISE	28
UNA EDUCACIÓN MUSICAL EN Y PARA LOS DERECHOS HUMANOS Y LA PAZ	30
LES RELIGIONS ET LA PAIX	32
COMPRENDRE LA VIOLENCE	34
INVESTIGACIÓN DE LA PRÁCTICA PEDAGÓGICA: UNA MODALIDAD CRÍTICA PARA LA EDUCACIÓN PARA LA PAZ	35
PAIX ET DROITS DE L'HOMME : QUELLES RELATIONS ?	36
À L'ÉCOLE DE LA PAIX	37

LE MOUVEMENT EIP SUR LE WEB	39
LE RAPPORT AUX TIC	40
PUBLICATIONS	41
ADHÉSION À L'EIP / ADHESIÓN A LA EIP / MEMBERSHIP IN EIP	42
L'EIP DANS LE MONDE / EN EL MUNDO / AROUND THE WORLD	43

Éditorial

Par Monique Prindezis

Des mots et des actes

Grâce à ses militants et à toutes les bonnes volontés qui, un jour, ont croisé sa route, l'EIP poursuit sa quête d'une paix durable dont la justice sociale en serait le reflet. Le résultat attendu de nos actions est que les États respectent leurs engagements en assurant à tous les enfants leur droit à l'éducation et à la paix. Rappelons que, dans le monde, 300 000 enfants ou adolescents tiennent le fusil plutôt que le crayon. Ajoutons que "l'argent dépensé annuellement par les Américains et les Européens en cosmétiques et en crèmes glacées atteint 7 milliards de dollars, soit la somme requise par année pour assurer, à l'échelle planétaire, l'accès universel à l'éducation". (1)

Récemment, le nouveau Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Maatsuura, s'exprimait au sujet des nouvelles orientations qu'il compte donner à cette noble institution : "...il ne suffit pas de discourir sur la culture de la paix, d'accumuler des mots et des déclarations d'intention. Il nous faut des résultats tangibles, qui soient le fruit d'actions concrètes adaptées aux réalités du monde actuel." (2) Nous prenons acte de la volonté de M. Maatsuura et nous l'invitons à prendre en compte le travail des ONG, petites, moyennes et grandes, non pas seulement par des éloges, mais aussi par des actes concrets, entre autres financiers, pour que nous poursuivions notre travail. Sans la présence et la collaboration actives des ONG, voix privilégiées de la société civile, nombre des grandes organisations internationales gouvernementales ne bénéficieraient pas de la visibilité et de la crédibilité qu'on leur connaît aujourd'hui.

(1) "La situation des enfants dans le monde", Rapport de l'Unicef, 1999.

(2) Discours de M. Koïchiro Maatsuura au personnel de l'UNESCO, février 2000, (DG/20000/8).

Palabras y actos

Gracias a sus militantes y a todas las buenas voluntades que, un día, cruzaron por su ruta, EIP siguió su búsqueda de una paz durable cuyo reflejo fuera la justicia social. El resultado que esperamos para nuestras acciones es el respeto por parte de los Estados de sus compromisos, asegurando a todos los niños su derecho a la educación y a la paz. Recordamos que en el mundo 300.000 niños y adolescentes sostienen en sus manos un fusil y no un lápiz. Agreguemos que "el dinero gastado anualmente por los norteamericanos y europeos en cosméticos y en cremas heladas alcanza 7 mil millones de dólares, la suma requerida por año para asegurar, a escala planetaria, el acceso universal a la educación". (1)

Recientemente, el nuevo Director general de la UNESCO, Sr. Koichiro Maatsuura, refiriéndose a las nuevas orientaciones que intenta dar a esta noble institución, declaró : "...no alcanza con discurrir sobre la cultura de la paz , con acumular palabras y declaraciones de intención. Necesitamos resultados tangibles, que sean el fruto de acciones concretas adaptadas a las realidades del mundo actual." (2) Nosotros asumimos la voluntad del Sr. Maatsuura y lo invitamos a tomar en cuenta el trabajo de las ONG pequeñas, medianas y grandes, no solo a través de elogios, sino también a través de actos concretos, entre otros, financieros, para que podamos continuar nuestro trabajo. Sin la presencia y la colaboración activas de las ONG, vías privilegiadas de la sociedad civil, muchas de las grandes organizaciones gubernamentales internacionales no gozarían de la visibilidad y de la credibilidad que tienen hoy en día.

(1) El estado de la infancia en el mundo. Informe UNICEF 1999.

(2) Discurso del Sr. Koichiro Maatsuura al personal de la UNESCO. Febrero de 2000 (DG/20000/8).

Actions as well as words

Thanks to its members and all the other persons of good-will who have crossed its path, EIP continues its search for lasting peace as manifested through social justice. The result we seek is that States respect their commitments by ensuring the right to education and to peace for all children. We must remember that throughout the world some 300,000 children and adolescents hold guns rather than pencils. As well : "the yearly expenditure by Americans and Europeans for cosmetics and ice cream is 7 billion dollars, the amount required, on a global scale, to ensure universal access to education". (1)

Recently, the new Director General of UNESCO, Mr. Koichiro Maatsuura, spoke about the new orientations he hopes to bring to this institution : "...it is not enough to talk about a culture of peace, to accumulate words and statements of intent. We need tangible results, which are the fruit of concrete actions adapted to the realities of today's world." (2). We acknowledge Mr. Maatsuura's willingness and we invite him to take into account the work of NGOs of all sizes, not only with praise but also with concrete actions, amongst others financial, so that we can continue our work. Without the presence and active collaboration of NGOs, the preferred voice of the people, many of the large international governmental organizations would have neither the visibility nor the credibility they enjoy today.

(1) "The State of the World's Children", UNICEF Report, 1999

(2) Speech by Mr. Koichiro Maatsuura to the staff of UNESCO, February 2000, (DG/20000/8).

Afrique Africa

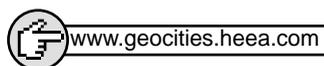
EIP-Egypt

Cairo. The Health and Environmental Education Association (HEEA) organized a seminar in April 1999 on "The Role of Youth in Health and Environmental Education in their Community". One goal of this seminar was to start networking with other groups working in similar domains. About 75 persons attended from different NGOs.

During this year we tried to raise the awareness of 15 laywomen in a poor area of Cairo. It appears that we have to change our strategy with them, offering them first small loans and the possibility for earning so that they are more open to our message.

In November, HEEA and the affiliated Student Health Education (SHE) group were visited by young American volunteers who are writing about the groups for their school children (www.worldtrek.org). At the beginning of 2000, 25 students from SHE will attend a workshop on violence.

HEEA now has a page on Internet.



Salma Galal

EIP-Ghana

Bekwai-Ashanti. The mission of EIP Ghana is to create awareness among Ghanaian youth on becoming responsible citizens capable of protecting and preserving human rights. The youth, as

partners in the socio-economic, cultural and political development of the country, have become the foundation on which a clear vision into the next millennium is based.

We have received a positive response to the pilot program instituted to test the efficacy of our approach upon which the EIP-Ghana of the future will be built. Three EIP Clubs have been set up in three Junior Secondary Schools - State Experimental School, Victory International and Roman Catholic Schools, all in the Amansie East District Capital, Bekwai. The idea behind this project is to bring democracy, human rights and peace teaching to the doorstep of each Ghanaian child, whose duty is to practice the virtues of human rights and citizenship in every facet of their lives. It is envisaged that by the middle of next year, four EIP Clubs will be established in the remaining Junior Secondary Schools in the district. To enable EIP to deliver quality services to the students, human resource development has been on top of the agenda.

During the year, seminars and training programs were organised for teachers, volunteers, human rights activists and civic educators to broaden their horizons in the domain of peace education. EIP-Ghana has a standing group with membership drawn from all of the seven Junior Secondary Schools in the district capital.

In recognition of the EIP Group, which also gives theatrical performances using

poetry recitals, drama and dancing, the Amansie East District Assembly (the highest political authority in the district) invited the group to perform at the Celebration for the International Day on Drug Abuse and Trafficking in November 1999.

A drama entitled "Drugs are a Killer" was performed to send messages on the dangers of drug abuse and trafficking to youth and the general Ghanaian public. Currently, experts are collaborating their efforts in the development of educational materials to be used in all the schools.

Stephen Ohene-Larbi

EIP-Madagascar

Antananarivo. L'Association travaille étroitement en partenariat avec d'autres associations. C'est ainsi qu'en cette année scolaire 99-2000, 52 enfants très pauvres, âgés de 6 à 12 ans ont pu franchir le seuil de l'école avec le concours d'"Argenteuil France". Grâce à ce parrainage, un enfant aura été évacué à Marseille pour insuffisance cardiaque, sous l'égide de *Médecins du monde*.

D'autre part, dans le village d'Anosimanjba, un centre de santé doté d'un dépôt pharmaceutique est en voie de création. Cette initiative a été rendue possible grâce à la collaboration de l'Association départementale *Pharmaciens sans frontières* du département de l'Aude, en France.

L'Association dispose de peu de moyens : pour financer ses activités, des membres

vendent des nappes et des draps brodés. L'EIP-Madagascar organise également des concerts, des spectacles et prépare des repas.

Victorine Ranaivoson

EIP-Niger

Niamey. Pour l'année 1999, les activités de l'Association ont été marquées par une volonté de dialogue.

Une journée portes ouvertes s'est tenue à l'école primaire Lamordé 1 (Inspection de l'Enseignement du Premier Degré de Niamey V). La journée avait pour thème : "Cultivons l'esprit de paix et non l'esprit de guerre". Ce jour-là, l'école accueillit parents d'élèves, inspection et toute autre personne désireuse d'y assister. Au nombre des activités proposées durant cette journée, retenons : une présentation, par les enseignants, de leçons qui intègrent des connaissances d'instruments juridiques nationaux et internationaux des droits de l'homme ; une projection d'une séquence de film sur le génocide au Rwanda, séquence émouvante et dissuasive qui a provoqué une réaction collective exprimée en ces termes : "aimons-nous les uns les autres, haïssons la guerre" ; une conférence-débat sur la tolérance, la paix et la non-violence ; des sketches sur la paix et la non-violence joués par les élèves de l'école. Et, au cours de cette journée, cette question d'un enfant à son père : "Si tout le monde connaissait ses droits et ses devoirs, la paix ne règnerait-elle pas sur cette terre" ? "C'est une des conditions, lui répondit-il. Il faut aussi qu'ils soient reconnus pour tous et respectés par tous".

L'Association a formé une vingtaine d'élèves du premier et second cycles du secondaire de divers établissements de la capitale sur les instruments juridiques internationaux des droits de l'homme en vue de la mise en place de clubs scolaires d'animation. Elle a aussi lancé un concours d'activités culturelles (chants, théâtres, poèmes, sketches) sur le thème : "paix et tolérance" en préparation de sa participation active à la commémoration de l'anniversaire de la Journée de la concorde et de paix, le 24 avril 2000, date de la signature de l'accord de paix avec la rébellion nigérienne.

Au cours de l'année, l'EIP-Niger a également organisé des conférences publiques sur divers thèmes : les droits de l'enfant, le droit à l'éducation, la gestion et la prévention des conflits en Afrique.

Boulama Issa Mamadou

EIP-Sénégal

Thiès. Au nombre des activités réalisées par l'Association au cours de la dernière année, notons : des récitals de poèmes (sur la paix, le droit à un environnement sain, le droit à l'éducation, l'égalité, la liberté), composés par les élèves eux-mêmes ; des sketches évoquant divers enjeux, notamment le droit à l'éducation des filles, le droit à l'expression des enfants dans une société fermée, le droit à la participation des enfants dans un monde où les adultes décident de tout, le droit à la paix pour les enfants de la région de Ziguinchor ; une radio-crochet en vue d'inviter les élèves à tester leurs connaissances en matière de droits humains ; une exposition de dessins d'élèves à la suite d'un concours "je dessine un droit de

l'homme" ; la diffusion, en wolof, de la version simplifiée de la DUDH ; la présentation de la bande dessinée consacrée à l'histoire de Thierno, le talibé.

Soulignons aussi la participation de l'Association à la formation aux droits de l'homme des animateurs de radios rurales de la sous-région (Burkina Faso, Niger, Mali, Bénin, Guinée, Sénégal), à Tambacounda (Sénégal), du 7 au 13 février 1999. L'EIP-Sénégal a également animé une émission à la radio SUD/FM, à Thiès, sur le thème de l'éducation à la paix et participé à la fête de la semaine de l'école de base à l'École de Formation d'Instituteurs de Thiès. Retenons aussi sa participation au séminaire de sensibilisation des médias sur la problématique du travail des enfants au Sénégal organisé par le BIT/IPEC, en avril 1999. À cette occasion, le président de l'EIP-Sénégal a présenté une communication traitant de l'éducation pour le développement en tant qu'outil de lutte contre le travail des enfants. Une seconde communication sur les approches pédagogiques en milieu rural fut présentée lors de la 6ème session de l'Université d'été de Strasbourg à l'attention des participants venus du Togo, du Burundi, du Tchad, du Sénégal, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de pays de l'Europe de l'Est.

Saliou Sarr

EIP-Togo

Lomé. Le 10 février 1999, l'EIP-Togo a tenu sa première Assemblée générale au CEG Tokoin-Nord. Au cours de cette Assemblée, les membres de l'Associa-

Afrique Africa

tion ont adopté le rapport d'activités et le rapport financier du Conseil d'administration ainsi qu'un plan d'action pour les années 1999-2001. L'équipe dirigeante a été reconduite dans ses fonctions.

Le plan d'action comporte trois objectifs. Le premier prévoit la création d'un corps d'enseignants pionniers pour l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à la paix. Le deuxième vise à la mise en place de trois groupes de travail pour la recherche de financement, la forma-

tion des enseignants et l'élaboration de matériels didactiques. Le troisième a pour objet la mise en place de Clubs EIP dans les écoles.

L'EIP-Togo s'intéresse également à la réalisation d'activités d'éducation à la paix dans les milieux multiculturels et multiethniques ; à cet égard, une étude réalisée en mars-avril 1999 a permis d'identifier deux collèges d'enseignement général (CEG Tokoin-Nord et CEG Agoè-centre) comme collèges pilotes dans lesquels l'expérimentation d'activités sera faite. Cette étude a été réalisée par une

équipe composée d'étudiants et de membres de l'EIP-Togo et dirigée par Madame Kudolo Svetlana, anthropologue, chargée de la recherche à la DIFOP et membre de l'Association. En juin 1999, un plan de travail a été élaboré et soumis aux autorités de l'éducation.

Enfin, des démarches sont en cours pour éditer un document comportant les dessins obtenus à travers le jeu-concours intitulé "Dessine-moi un droit de l'Homme" organisé en décembre 1998.

Abotsi A. Yao Z.

Amérique America

EIP-Hawaii

Honolulu. Let us start by saying : "A Humble Beginning in Hawaii : Another Step toward Global Social Justice".

After an exhilarating educational experience in Geneva at the 16th annual CIFEDHOP training for educators, in 1998, the spark for human rights and peace education ignited in Hawaii. The seeds for social justice were planted in the islands. Different programs were developed to promote human rights and peace. From the university campus to the community, new programs transformed the lives of kamaaina and kanaka maoli.

One of the first actions was the creation of human rights and peace courses at the university. At the University of Hawaii Center, two new courses were implemented, both focusing on international

law that required students to incorporate the principles of human rights into their lives and the livelihood of the community. The first course was International Law and Peace. Students learned the basics of human rights instruments and institutions. Students also developed a framework for activism. A dozen women were the first students in this breakthrough course. In the second course, the class size doubled while the course focused on International Law and Indigenous Peoples. The students gained historical, cultural, political and legal perspective of indigenous peoples movement for self determination.

There was also the beginning of a Human Rights Film Festival to commemorate the creation of the United Nations. For five nights, there were different films focusing on human rights situations around the world in the respectful regions. Another film related event is the monthly movie

evenings focusing on nonviolence and peace movements. Gandhi was the first film on the anniversary of his birth in October. Other films featured the skills, strategies and struggles of nonviolent advocates for a moral revolution such as Martin Luther King, Jr. and His Holiness the Dalai Lama.

Another important peace project was the authoring of political columns in weekly and monthly newspapers to provide a human rights and peace perspective on current events and important historical events.

All of the events were'nt limited to the classroom and the student center. EIP-Hawaii organized grassroots and global efforts with children and leaders of the global civil society.

Building upon a tradition of the peace community in Hawaii, EIP-Hawaii worked

Amérique America

with the Spark Matsunaga Institute for Peace to enhance a program that already existed in Hawaii - the annual Peace with Aloha calendar. Since 1995, students from Hawaii in the fourth grade have done beautiful drawings of what peace means to them. This was expanded to include fourth grade students from Hiroshima, Japan. The dream is one day EIP can coordinate a global calendar with artwork by children of the world.

Another important program was volunteering peace education courses in the various elementary schools. If we want to have a peaceful society, we must begin with the children through education programs that nurture nonviolence. Experienced volunteers taught courses focusing on peace and conflict resolution on Maui and Oahu.

In 1999, the global civil society was focusing on the Hague Appeal for Peace. Hawaii worked to be a center for the Pacific and to also focus on the four strands on the sands of Hawaii. Hawaii hosted a state meeting that also brought together leaders of the Pacific. At the conference, Moana Jackson, an attorney and Maori activist, shared his experience in international nonviolent social movements. The core of activists from Hawaii reached out to the other islands of the Pacific before the meeting in the Hague using technology known as Peacesat. From Hawaii, there were talks via satellite focusing on decolonization of the Pacific to the Draft Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

Hawaii was also able to send delegates to the Hague Appeal for Peace that pre-

sented papers and led marches. The Hawaii delegation consisted of EIP members that focused on creating programs to implement the HAP agenda in Hawaii. The ideas generated in the Hague provide a full agenda for the next year of activism and advocacy in Hawaii.

EIP-Hawaii will continue to create new programs and participate in the tradition of peace in the Pacific and Hawaii.

Joshua Cooper

EIP- México

Querétaro. En 1999 fue creada una nueva ONG : " APRENDERH " (Acción pro educativa por los derechos humanos). Seis profesionales de la educación en derechos humanos (cinco profesores que organizan los talleres y una persona de apoyo pedagógico) se reunieron para desarrollar una cultura de derechos humanos en los estados centrales del país, en coordinación con la EIP.

Además de la reedición de dos mil ejemplares del libro La Zanahoria, en Querétaro, está prevista la distribución gratuita de 25.000 ejemplares más entre maestros de escuela primaria del estado de San Luis de Potosí.

En 1999, la EIP México elaboró el número cinco de la serie " Reglitas sobre juegos y dinámicas para la EDH ", con la colaboración de la Universidad Iberoamericana de León (Guanajuato). Asimismo, se editaron tres manuales de EDH para maestros de 4º, 5º y 6º de primaria.

En Querétaro y San Luis de Potosí, así como en la diócesis de Zamora se dic-

taron numerosos cursos intensivos sobre derechos humanos. En las zonas marginales del estado de Guanajuato se presentó un programa de enseñanza secundaria ante 1500 participantes.

Por otra parte, la organización desarrolló un tercer taller pedagógico para multiplicadores de la educación en derechos humanos y organizó en Querétaro la 6ta y 7as semanas de formación en derechos humanos.

La EIP México continuará su acción con 4 talleres pedagógicos, de 7 días de duración, en la primavera del 2000 en la Exhacienda Castillo, cerca de Querétaro. Los cien participantes esperados debatirán sobre la democracia en la educación. Para el verano del 2000 está prevista la realización de la Octava semana de educación por los derechos humanos cuyo tema será la ecología y el desarrollo sustentable.

Frans Limpens

EIP- Panamá

Paitilla. La EIP Panamá es una Asociación en formación que encaró los trámites necesarios para ser reconocida legalmente. Desde 1995 organiza diversas actividades en el ámbito de la educación para los derechos humanos y la paz, en colaboración con otras instituciones.

La EIP Panamá concede suma importancia a los vínculos con otras organizaciones que militan en favor de la paz y de la defensa de los derechos humanos.

Amérique America

Durante 1997 y 1998 la EIP condujo seminarios destinados a directores y docentes de escuelas secundarias; encuentros en los que se trabajaba sobre los documentos de la ONU relativos a la enseñanza de los derechos humanos. Del mismo modo trabajó con alumnos y estudiantes de nivel primario, secundario y universitario, poniendo el acento en la presencia de los derechos humanos dentro de los programas de estudio de educación física, religión, matemática, inglés, agricultura.

EIP Panamá alentó la participación de los ciudadanos en las elecciones nacionales de 1999 y apoyó el intercambio epistolar sobre la paz entre los niños del país y de las Islas Baleares, en el Mediterráneo.

Graciela V. De Alvarenga

EIP-Québec

Montréal. L'EIP-Québec regroupe une cinquantaine de membres de différents âges (de 16 à 60 ans), de cultures d'origine diverses et venant d'horizons professionnels variés. Certains membres travaillent en des lieux très éloignés du siège, comme à Nunavut, par exemple, ce nouveau territoire inuit sis dans le Grand Nord canadien.

La diversité qui caractérise l'EIP-Québec se reflète dans la variété de ses actions, qui toutes s'inscrivent dans le cadre du combat que mène l'EIP depuis son origine pour que les enfants d'aujourd'hui, citoyens de demain, ayant bénéficié d'une éducation aux droits humains et à la résolution pacifique des

conflits, participent activement à la construction d'un monde en paix. Mener ce combat, c'est en quelque sorte, s'engager comme citoyen conscient de sa responsabilité. C'est le message que véhicule l'Association à travers sa participation à des événements médiatisés et par le biais de formations, de conférences et d'ateliers offerts tant à des jeunes qu'à des adultes. Ainsi, l'EIP-Québec a eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises sur différents thèmes relatifs à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix, notamment auprès d'organismes communautaires, d'écoles primaires et secondaires, de collèges et d'universités.

Par ailleurs, une journée de formation - la première du genre - a été organisée à l'attention des membres. Il s'agissait avant tout de donner aux membres de cette section encore toute jeune, l'occasion de faire connaissance, de partager leurs centres d'intérêts et leur motivation pour l'éducation à la paix, de se mobiliser autour de projets concrets visant les objectifs de l'EIP.

Cette journée avait également pour but d'inviter les membres à mieux connaître le contexte socio-historique dans lequel est né et a évolué le mouvement EIP, ce qui a permis, entre autres, de rappeler les actions de son fondateur, Jacques Mühlethaler. Une occasion aussi de réfléchir sur des enjeux politiques qui renvoient à la problématique de la paix et des droits humains. C'est ainsi qu'au cours de cette journée, les membres se penchèrent sur les conditions économiques, médiatiques, éducatives et juridiques propres à favoriser l'établissement

de la paix dans le monde et dans un environnement de proximité.

L'EIP-Québec a également mis l'accent sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). À ce titre, l'Association peut compter sur la contribution de membres qui sont venus se joindre à l'équipe en tant que techniciens en informatique, spécialistes en multimédia et en journalisme électronique. Depuis quelques mois, l'EIP-Québec gère son propre site (www.pages.infinet.net/eip) ainsi que celui de l'EIP-Internationale (www.eip-cifedhop.org) de même qu'elle s'est rendue à Conakry (Guinée) pour coordonner une session de formation en TIC pour des membres de sections nationales africaines.

Malgré l'absence de soutien des instances gouvernementales, l'EIP-Québec a continué à se développer et ses membres - de plus en plus nombreux - travaillent chacun à leur manière à la promotion de l'éducation aux droits humains et à la paix. De plus, les formations offertes aux jeunes donnent des résultats prometteurs à en juger par l'implication sociale dont ceux-ci font preuve. À titre d'exemple, mentionnons les tables rondes auxquelles ils ont participé ; les ateliers de sensibilisation aux droits de la personne qu'ils ont conçus pour d'autres jeunes ; l'importante contribution de plusieurs à l'organisation de l'Agora populaire des jeunes sur les thèmes "ethnicité et expression de la diversité" et "redéfinir l'éducation : éducation populaire" ; la participation de quelques-uns d'entre eux à un projet de solidarité avec la population du Honduras, en collaboration avec le YMCA (Projet Brigadista).

Europe Europa

Un bilan positif qui ne doit pas faire oublier l'énorme tâche qu'il reste à accomplir pour faire de l'éducation aux droits humains et à la paix une préoccupation de chaque instant pour tous les acteurs de la société.

Véronique Truchot et Fabienne Theytaz

EIP-Belgique

Hennuyères. La section nationale belge de l'EIP conduit une série d'activités dans les domaines suivants :

• **Formation continuée.** En collaboration avec l'Institut d'administration scolaire de l'Université de Mons-Hainaut : cours de pédagogie des droits de l'homme à des étudiants-es en DEA en sciences de l'éducation. En collaboration avec cet Institut et l'Université de Bruxelles : cours de pédagogie des droits de l'homme à des étudiants-es - principalement africains - en licence spéciale en gestion scolaire ; dans la mouvance de ce cours, deux documents ont notamment été produits en langage accessible à tous : la Convention pour la lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et la Charte Africaine des droits de l'Homme et des peuples ; enfin, ce dernier texte a été traduit en braille par un étudiant africain aveugle de naissance. Ce document s'ajoute à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la Convention relative aux droits de l'enfant (textes officiels et versions en langage fondamental) déjà traduits en braille l'année passée par deux étudiantes. Actuellement en cours : un projet de diffusion de ces documents vers les écoles d'enseignement spéciali-

sé en projet avec le Centre Le Cèdre, institution spécialisée dans ce type de production. Pour ce qui est de l'enseignement fondamental, retenons la supervision des espaces de négociation, projet impliquant 9 écoles fondamentales et la ZEP Saint-Gilles (prolongement de la formation initiée l'année passée par l'EIP et la ZEP). Ce projet continuera durant l'année scolaire 1999-2000, dans le cadre des discriminations positives avec, comme objectif, l'édition d'un outil pratique sur les espaces de négociation.

• **Recherche.** Dans le cadre d'un cours "Recherches théoriques et pratiques en pédagogie des droits de l'Homme" (Université de Mons-Hainaut, DES en Sciences de l'éducation), des projets de recherche-action ont été initiés : l'implantation et l'évaluation de 3 conseils de coopération dans plusieurs établissements scolaires (une école fondamentale, un premier degré d'un établissement d'enseignement général, un établissement d'enseignement spécialisé). Un projet de recherche commun à l'Université de Mons-Hainaut et à l'EIP-Belgique a été introduit et accepté par le Ministère de l'Éducation : la participation : une prévention de la violence en milieu scolaire. Une chercheuse sera engagée jusqu'en août 2000.

• **Itinéraire des droits de l'homme.** Expositions, animations artistiques impliquant, durant la semaine du 10 décembre, 2000 élèves (2 ans et demi à 12 ans) des écoles communales de Saint-Gilles. Dans ce contexte, les élèves de deux écoles fondamentales ont rédigé, composé et diffusé deux journaux consacrés au 50e anniversaire de la DUDH. L'EIP-Belgique

a été mandatée par la Ministre de l'Éducation pour faire partie du Comité scientifique et pédagogique supervisant une activité qui a conduit 200 élèves au Conseil de l'Europe (Strasbourg) et à l'ONU (Genève) ainsi que 150 élèves au siège de l'Organisation, à New-York. Les élèves ont lu et remis aux autorités concernées le texte de leur Déclaration des jeunes de la Communauté française de Belgique. Ce document a été travaillé durant un an et a fait l'objet d'une approbation par tous les élèves des écoles concernées. Dans le cadre de son travail d'animation au Centre d'Action Laïque de Liège, J. Slepsow (ex-participante à des sessions du CIFEDHOP) a réalisé une exposition qui a été visitée par plus de 5000 élèves et professeurs de la province de Liège. Formation à l'éducation aux droits de l'homme au Togo : mission conjointe du Haut Commissariat aux droits de l'homme, de l'EIP-Belgique et des Ministères togolais de l'Enseignement, de l'Éducation de base et de la Justice (8 jours de formation, 45 participant-es). Deux anciennes participantes aux sessions du CIFEDHOP ont organisé, sur le thème du 50e anniversaire de la DUDH, un jumelage entre l'Athénée de Dour (A. Pichiantano, EIP-Belgique) et le Lycée de Neuilly (établissement de la région parisienne en ZEP). Les élèves ont présenté leurs travaux lors des Journées Droits de l'homme organisées à Neuilly et à Dour.

• **Information.** L'EIP Belgique a contribué à la rédaction et à la publication des 2 premiers numéros de la revue Le Pélican, organe d'information du Collectif d'ensei-

Europe Europa

gnants créé à l'occasion de la formation organisée à Kinshasa (RDC), en 1998, par Humanisme et Solidarité et l'EIP-Belgique. Deux numéros du bulletin d'information *EIP Info* ont été diffusés cette année. Un numéro a été consacré au 50ième anniversaire de la DUDH. Le second a été centré sur le droit à l'éducation et l'éducation à la paix.

Michel Bastien

EIP-España

Almería. Desde 1987 la sección española de la EIP está vinculada a las Escuelas Asociadas a UNESCO, especialmente a través del apoyo y colaboración que ofrece al C.P "Inmaculada Concepción" de Alhama de Almería en la realización de sus proyectos bienales, a través de actividades específicas de formación del profesorado y el asesoramiento al Grupo de Trabajo "Educación para la paz y los Derechos Humanos". Las actividades de formación son, sin duda, uno de los ejes vertebradores de la actividad de esta sección participando, con la presencia de su responsable José Tuvilla, en los siguientes actos :

- Jornadas sobre la participación de los padres y madres en un centro de educación secundaria, celebradas respectivamente, en centros docentes de las localidades de Adra y Alhama de Almería, con la ponencia y taller titulado "La convivencia escolar en la Educación Secundaria".
- Ciclo de Conferencias "La cultura de los valores en el cambio de milenio" organizado por Sa Nostra en Mallorca (Islas Baleares) con la ponencia titulada : "Valores fundamentales que han de asegurarse en la educación".

- Con la ponencia "La educación en Derechos Humanos" se participó en la IV Jornadas de Educación, Valores y Humanismo celebradas en Jerez de la Frontera (Cádiz).

- Coordinación de un taller sobre "Cultura de paz" en la XII Encuentro Estatal de las Escuelas Asociadas a la UNESCO celebradas en Toledo. Fruto del trabajo de este taller es la "Declaración de las Escuelas Asociadas de España a favor de la Cultura de Paz".

- Participación en los cursos "Educar en la paz desde el aula" y "La Etica en la E.S.O" organizados por el centro del profesorado de Almería.

- Jornadas para la convivencia y la solidaridad en educación, organizadas por la Delegación Provincial de Educación y Cinecia de Jaén, con la conferencia : "La Cultura de la Paz : Desafío para la Educación y la Sociedad del siglo XXI".

- El Encuentro de Educación y Cultura Holísticas, organizadas por el área de Antropología Social de la Universidad de Huelva, con la conferencia : "La Cultura de Paz : desafíos para la educación del Siglo XXI. Algunas experiencias educativas".

Para impulsar el conocimiento de los centros escolares por las actividades del movimiento Escuela Instrumento de Paz, facilitarles materiales curriculares precisos, actividades y experiencias de otros centros y promocionar la innovación educativa en materia de Educación para la Cultura de Paz, está creando diversas páginas Web y busca la financiación para colocarlas en Internet. Los contenidos se distribuyen en tres bloques : información, formación y acción.

La sección española de EIP es miembro fundador de la Asociación Española de Investigación para la Paz (AIPAZ) con sede en el Instituto sobre Paz y Conflictos de la Universidad de Granada. A dicha asociación pertenecen los grupos e instituciones de investigación sobre la paz más relevantes en España.

José Tuvilla

EIP-Greece

Thessaloniki. An international conference entitled "Towards a Culture of Human Rights and Peace : the Role of Universities" was held at the Aristotle University of Thessaloniki from 2-4 December 1999. Organised by the UNESCO Chair on Education for Human Rights Peace and Democracy, the Conference united over 25 participants representing universities in South Eastern Europe and the Mediterranean region. The participation from Greece was particularly strong : professors and students of the host university, representatives of other Greek universities, teachers and students of many schools from all over Greece, representatives of the Authorities, etc. It was one of the first international academic gatherings devoted to the promotion of the Culture of Peace following the adoption by the General Assembly of the United Nations, on 13 September 1999, of the Declaration and Programme of Action for a Culture of Peace.

The debates focused on the need to further define and make operational the concept of a culture of peace at the level of higher education, as well as the ways and means to engage universities in

research, teaching, training, dissemination of information and building up awareness of the need to shift to a culture of peace as we approach the year 2000 and enter the new millennium. One trend in the debates emphasised the particular role that universities can and should play in this endeavour.

It was strongly pointed out by all the speakers that the first way in which universities can contribute to a culture of peace is to enhance the quality of their teaching, research and service to the community. At the same time, they can develop specific programmes through curricular and extra-curricular activities devoted to a culture of peace. They should be better geared towards the specific needs of students and of other categories of the population, particularly the very young.

Since a large number of international participants came from South Eastern Europe, much of the discussion centred around the conflict in the region and the possible ways in which universities could contribute to remove their causes and turn the Balkan region into a zone of mutual understanding and peaceful co-existence among the countries and the ethnic groups in the region. Revising the teaching of history, of geography, of languages and of many other university subjects could make an important contribution in that direction. Above all else, universities could set a good example by establishing contacts among themselves and working together. The fact that there are several UNESCO Chairs devoted to human rights, democracy and peace in the sub-region is encouraging. They decided to set up an active network and to

attract other universities and research institutions to their work.

The last part of the debates was devoted to a presentation of the Program of the UNESCO Chair on Education for Human Rights, Democracy and Peace at Aristotle University of Thessaloniki. The main feature of the Chair is its interdisciplinary character. With the support of UNESCO and the Greek Ministry of Education, the UNESCO Chair has succeeded to build up an interdisciplinary program at the undergraduate level in which over 90 professors from 30 schools of the university have been involved. At the same time, the UNESCO Chair participates in the European Master's Degree in Human Rights and Democratisation. The UNESCO Chair promotes educational programmes devoted to human rights and peace in primary and secondary schools.

Concrete proposals for further action were agreed upon, particularly the reinforcement of the UNESCO Balkan Peace News and Media Network for which the UNESCO Chair at Aristotle University of Thessaloniki and Saint Cyril and Methodius University at Skopje have special responsibilities.

Dimitra Papadopoulou

EIP-Hongrie (EJBO*)

Budapest. Fondée en 1996, l'EIP-Hongrie a principalement concentré ses activités autour de la mise en œuvre d'un programme axé sur la compréhension interculturelle. Ce programme vise une double intégration par l'école : celle des

droits de l'homme et de la paix ainsi que celle des enfants aux cultures et conditions de vie différentes et souvent inégales : Hongrois, étrangers, migrants ou réfugiés, jeunes handicapés mentaux et physiques ainsi que les enfants roms.

Aider les enfants roms

S'agissant des Roms**, il convient de souligner que leur situation se détériore depuis le début des années 90, c'est-à-dire depuis la chute des régimes socialistes d'Europe centrale et orientale. L'éducation et l'enseignement scolaires ont pour tâche de préparer les enfants roms à la vie en société. La scolarisation de ces enfants reste très en-dessous de la moyenne. La plupart d'entre eux ne parviennent pas à compléter l'enseignement obligatoire cependant qu'une minorité franchit la barre avec difficulté. Leurs parents ne font pas confiance à l'école parce que, selon eux, les programmes scolaires ne représentent que la culture de la majorité dont ils sont exclus par ailleurs et que leurs enfants continuent d'être l'objet de vexations de la part de certains instituteurs.

C'est dans ce contexte peu propice à l'apprentissage que la Fondation a décidé de sélectionner des écoles où le pourcentage des élèves roms atteignait ou dépassait les 40 pour cent. Ces écoles ainsi que les enseignants qui, auparavant, avaient déjà participé à nos cours, appliquent le programme de compréhension interculturelle en l'adaptant aux besoins de leur travail quotidien. Ces écoles ont établi de bons rapports de coopération entre elles.

Europe Europa

Collaborations

EJBO entretient de bonnes relations avec la plupart des organisations hongroises et des délégations d'institutions internationales en poste à Budapest (UNHCR, UNICEF, etc.). Comme chaque été depuis trois ans, la Fondation a pu accueillir une fois de plus Polo Vallejo, le professeur espagnol de musique qui a exposé comment celle-ci ainsi que les arts en général peuvent être intégrés dans les programmes de formation. Des liens ont été établis avec les collègues roumains de l'Institut interculturel de Timisoara avec lequel furent tenues trois sessions de formation conjointes. Notons également les bonnes relations de travail avec le Centre de Jeunesse du Conseil de l'Europe, à Budapest, ainsi qu'avec le Centre KulturKontakt Austria de Vienne.

Chantiers

En 1999, EBJO a publié l'adaptation hongroise de First steps (d'Amnesty International), un manuel pour l'enseignement des droits de l'homme. Les écoles participant au programme de compréhension interculturelle ont décidé de créer une association hongroise pour l'enseignement interculturel.

EBJO prévoit de se joindre au programme CLAP soutenu par l'Union européenne et qui porte sur le rôle des communautés locales et de l'école dans la vie des enfants roms. La Fondation envisage également le lancement d'un programme d'une durée de 2 ou 3 ans sur l'enseignement de la paix, dans l'esprit de la culture de la paix telle que proposée par l'UNESCO.

* NDLR : En hongrois, ce sigle signifie "Pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix".

** NDLR : Plusieurs sites WEB sont consacrés à l'histoire, la culture et la vie contemporaine des Roms. Au nombre de ces sites, mentionnons celui de Radio Prague qui propose plusieurs liens sur la situation des Roms dans le monde.



Agnès Jantsits

EIP-Italie

Depuis 1971 et pour la vingt-huitième fois d'affilée, de nombreuses écoles, tant primaires que secondaires, provenant de toute la péninsule et réunissant annuellement 5 à 6000 élèves, ont participé au concours mis sur pied par l'EIP-Italie. À cette occasion sont présentés des travaux artistiques, poétiques ou philosophiques, en relation avec les droits de l'homme et la promotion de la paix.

Les travaux les plus méritants sont récompensés par de nombreux prix qui sont remis aux lauréats lors d'une cérémonie officielle de deux jours, qui a lieu à Rome, en mai, en présence des autorités civiles, des représentants de divers ministères associés aux événements culturels et d'un représentant de l'EIP-Internationale.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue dans le complexe historique S. Michele a Ripa. La section italienne de l'EIP, conduite par sa Présidente, Anna Paola Tantucci, a attribué le Prix EIP Jacques Mühlethaler au S.E.S Piombino

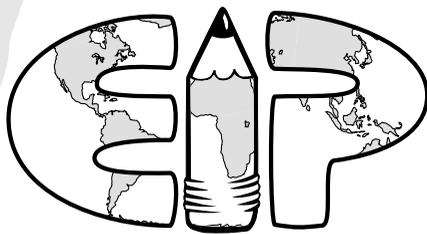
Dese de Padoue tandis que le Prix Guido Graziani allait au I.T.C.S Einaudi-Marconi di Chiusi, en Toscane. D'autres prix ont également été attribués à des écoles et à des enseignants.

Des activités se déroulent également dans la région de Naples, à l'initiative d'Isa Rampone, de Licia D'Urso et Maria Mangano. Ces activités visent à sensibiliser les élèves et les enseignants du sud de l'Italie aux droits de l'homme et à la paix, dans le cadre de la formation des enseignants dispensée par l'EIP-Italie et à la demande du ministère de l'Instruction publique. Ajoutons qu'en la matière, les élèves du Lycée Socrate, à Rome, ont traduit en latin la Déclaration universelle des droits de l'homme (Dichiarazione Universale dei Diritti Umani) et les Principes universels d'éducation civique de l'EIP. Ces travaux seront diffusés dans le cadre du Jubilé romain de l'an 2000.

Par ailleurs, deux nouvelles vice-présidentes sont entrées en fonction : Isa Rampone et Marina Romano Losi. Le Bureau des relations publiques est dirigé par Vittoria Milano.

Tisser un vrai réseau de la paix à l'école, dans l'esprit du fondateur de l'EIP, Jacques Mühlethaler, voilà le but que l'EIP-Italie s'était fixé dès sa création et qu'elle poursuit toujours. Agir sur le terrain de l'école, agir pour comprendre, agir pour être responsable, agir par le geste, la parole et l'image. Agir librement.

Édouard Mancini,
Trésorier de l'EIP-Internationale.



a un nouveau tiene un nuevo has a new



Lors de leur réunion en juillet 1999, à Genève, les membres du Conseil de direction de l'EIP ont adopté un nouveau logo qui sera désormais celui de l'Association. Par ailleurs, ce même logo devra être utilisé par toutes les sections de l'EIP dans le monde tout en conservant la mention de leurs identités nationales respectives. Pour souligner l'événement, École & Paix a demandé au concepteur du logo, Simon Hénaire, de nous parler de la représentation qu'il s'en fait.

"Voici en peu de mots comment on peut comprendre, après qu'il ait été conçu et réalisé avec mon entourage, ce logo qui est maintenant lancé dans sa vie propre.

En toile de fond, le monde connu, représenté par une planisphère commune. Une terre que plusieurs désirent voir habitée par des gens plus ouverts, plus accueillants, plus réfléchis et ainsi de suite. C'est mon espoir et c'est, je l'espère, le vôtre. Comme pivot, un simple crayon-mine. Celui-ci représente l'aspect proprement éducatif de la vocation "éipeane", qui s'appuie sur un souhait déjà formulé : "plus de crayons, moins de fusils". J'aime la formule. Je trouve qu'elle complète bien l'image.

Enfin, et vous me direz si vous arrivez à la retrouver sur le logo : une main qui s'empare du crayon, central ! Elle est en fait évoquée par les cinq branches des lettres "e" et "p", qui forment autant de doigts.

"Quid", le nouveau logo de l'EIP-internationale ? Au bout du compte, il trouvera son sens véritable à travers l'œuvre concrète des amis et amis de l'EIP."

En el transcurso de su reunión de julio de 1999 en Ginebra, los miembros del Consejo de dirección de la EIP adoptaron un nuevo logo que identificará de aquí en adelante a la Asociación. Además, ese mismo logo deberá ser usado por todas las secciones de la EIP en el mundo, manteniendo la mención de sus identidades nacionales respectivas. Para destacar este hecho, Escuela y Paz solicitó al creador del logo, Simon Henaire, que nos explicara el proceso que lo llevó a concebirlo.

"He aquí en pocas palabras cómo este logo, que ahora tiene vida propia, fue concebido y realizado con mi equipo. Como telón de fondo, el mundo conocido, representado por un planisferio común. Una tierra que muchos desean ver habitada por personas más abiertas, más acogedoras, más reflexivas y podríamos seguir. Es mi esperanza y espero que también la de ustedes. Como pivote, un simple lápiz de mina. Este representa el aspecto propiamente educativo de la vocación "eipeana", que se apoya sobre un deseo ya declarado: "más lápices, menos fusiles". Me gusta esta frase. Creo que completa bien la imagen.

Por último, y ustedes me dirán si alcanzan a encontrarla sobre el logo : una mano que se apodera del lápiz, central! De hecho esta mano es evocada por las cinco ramas de las letras "e" y "p", que forman otros tantos dedos.

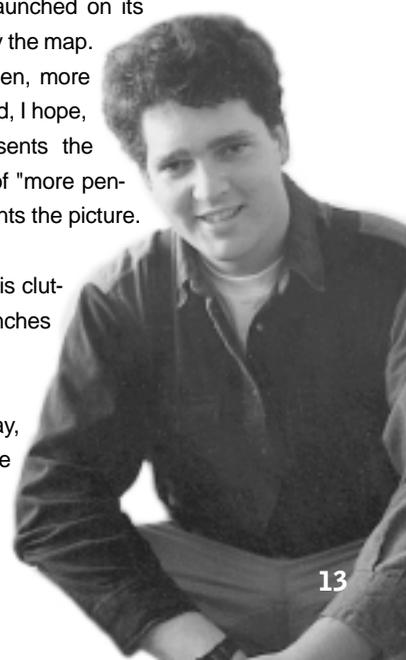
Qué es entonces el nuevo logo de la EIP Internacional? Al fin de cuentas, encontrará su verdadero sentido en la obra concreta de las amigas y los amigos de la EIP".

In July 1999, at the meeting of EIP's management committee in Geneva, its members adopted a new logo for the Association. Moreover, this logo can also be used by all EIP sections around the world, with each group adding their own national identity to it. To highlight the event, Ecole & Paix asked the logo's designer, Simon Hénaire, to talk to us about his creation.

"It will take only a few words for me to explain what is behind this logo, which, after it was designed and developed with my entourage, has now been launched on its own. In the background, there is the known world, represented by the map. A world which many want to see inhabited by people more open, more welcoming, more thoughtful, and so on - that is what I wish for and, I hope, you do as well. As the pivot, a simple pencil. This represents the educational mission of EIP, based on the already-stated wish of "more pencils, less guns". I really like the phrase; I find it ideally complements the picture.

Finally, and you have to tell me if you find it in the logo : a hand is clutching the pencil! In fact, the hand is represented by the five branches of the letters "e" and "p" which form fingers.

So, what is the new EIP International logo ? At the end of the day, it will find its true sense in the actions and activities of all the friends of EIP."



International

L'EIP à l'ONU

Lors de sa 21^{ème} Session tenue à Genève, du 15 novembre au 3 décembre 1999, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies a consacré une partie de ses travaux à la question du droit à l'éducation tel que formulé à l'article 13 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. À cette occasion, le Comité a déposé son observation générale n°13 qui propose une interprétation des différentes dispositions dudit Pacte. L'EIP a été invitée à commenter le contenu de cette observation. Ramdane Babadji, juriste, professeur à l'Université Paris 7 Denis Diderot, en était le porte-parole. Nous reproduisons ci-après les grandes lignes de son intervention.

Le droit à l'éducation : pour une assise plus solide

Le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* représente au sein des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ce que l'on pourrait appeler "le degré zéro du droit". Dès le départ, c'est-à-dire lors de son adoption, le Pacte a été placé sous le signe de la réalisation progressive des droits qu'il promet et, de ce fait, un large pouvoir d'appréciation a été laissé aux États. Ensuite, le Pacte n'a pas prévu d'organe en charge du suivi de son application ; ce n'est que tardivement que les Nations Unies l'ont mis en place. On note-

ra enfin, pour couronner le tout, que la montée en puissance du néo-libéralisme a accentué la marginalisation des droits économiques, sociaux et culturels. C'est dire l'importance que revêt l'observation sur le droit à l'éducation préparée par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels. La tâche n'est évidemment pas facile. Il faut, sur certains points, saluer cet effort d'interprétation, mais sur d'autres, regretter une timidité quelque peu excessive.

Quelques avancées

Au sein des éléments qu'il convient de mettre à l'actif du Comité, le premier est la conception qu'il se fait, dans son observation, du droit à l'éducation. Selon le paragraphe 1^{er} de cette observation, "l'éducation est à la fois un droit fondamental en soi et une des clefs des autres droits inhérents à la personne humaine". En adoptant cette définition du droit à l'éducation, le Comité fait œuvre utile. D'une part, il évacue la question de savoir à quelle catégorie de droits appartient le droit à l'éducation : civils, politiques, économiques ou culturels. Et il a raison parce que ces divisions sont souvent artificielles et, partant, elles ne rendent compte ni des interactions entre les différents droits ni, *a fortiori*, de l'indivisibilité des droits de l'homme elle-même induite par l'indivisibilité de l'homme vivant en société. D'autre part, il attire l'attention sur le caractère spécifique du droit à l'éduca-

tion : c'est un droit à part entière, mais également un outil pour la revendication et la défense des autres droits.

Le deuxième aspect est la méthode d'interprétation retenue par le Comité pour élaborer son observation générale. Il ne se limite pas à une interprétation littérale, mais, au paragraphe 5 de l'observation, il considère que la lecture du Pacte doit être actualisée en fonction des nombreux instruments qui ont été adoptés entre-temps, c'est-à-dire depuis 1966. Il est ainsi conduit à intégrer dans les objectifs vers lesquels l'éducation doit tendre des éléments qui ne figurent pas dans le texte. C'est le cas, notamment, de l'égalité des sexes et de la protection de l'environnement. Pour fonder cette interprétation, le Comité prend néanmoins soin de constater l'existence d'une *opinio juris* c'est-à-dire que ces textes qu'il intègre dans le Pacte : "... ont reçu un large appui dans toutes les régions du monde..." et, donc, révèlent l'existence d'une coutume internationale.

Un excès de timidité

Le premier point à propos duquel le Comité a été d'une timidité excessive concerne les indicateurs de réalisation du droit à l'éducation. L'article 2 (par. 1^{er}) du Pacte stipule à propos des États que chacun d'entre eux s'engage "... à agir (...) au maximum de ses ressources disponibles en vue d'assurer progressivement le plein exercice

des droits reconnus dans le présent Pacte...". L'expression "maximum des ressources disponibles", pour imprécise qu'elle soit, n'est pas totalement dénuée d'effets juridiques. On peut considérer qu'elle induit largement la nécessité de critères permettant d'apprécier l'effectivité du respect par les États du droit à l'éducation. En vertu des articles 2 et 13, les États s'engagent à consacrer des ressources à la réalisation du droit à l'éducation. Et, dans la mesure où le Comité est chargé de veiller à la bonne application du Pacte, il ne peut le faire que s'il dispose de données lui permettant d'apprécier si ces ressources sont au niveau requis par rapport à l'objectif du Pacte et par rapport aux ressources dont disposent les États. Il nous semble donc que le Comité pouvait, sans outrepasser son rôle d'interprète du Pacte, déduire de l'expression "maximum des ressources disponibles" des paramètres lui permettant de vérifier, lors de la présentation des rapports, la manière dont les États s'acquittent de leurs obligations en matière de droit à l'éducation. À défaut de fixer lui-même de tels paramètres, il aurait pu, à tout le moins, recommander aux États de s'inspirer de travaux élaborés dans ce domaine par d'autres organisations internationales telles que l'UNESCO ; ce qu'il ne fait pas.

L'observation est également discutable quant à la question du contenu de l'éducation. Il ressort en effet du paragraphe 1er de l'article que l'éducation, telle qu'elle est envisagée, doit non seulement fournir des enseignements destinés à permettre aux individus de jouer un rôle utile dans la société mais, qu'en plus, ces enseignements doivent être dispensés dans une optique visant à développer "le sens de leur dignité et, à leur inculquer l'esprit de tolérance, le respect des droits de l'homme et l'amour de la paix". Il s'agit par ailleurs d'une obligation de résultat, c'est-à-dire que les États ne peuvent s'en affranchir pour quelque raison que ce soit. Le Comité y fait certes référence dans le paragraphe 49, mais sur un mode mineur. Il se contente de mentionner que : "... Les États parties sont dans l'obligation de mettre en place et de maintenir un système transparent et efficace pour s'assurer que l'éducation est en fait axée sur les objectifs énoncés au paragraphe 1 de l'article 13". Le péché serait véniel si, par ailleurs, le Comité faisait obligation aux États de mentionner cet aspect dans leurs rapports péri-

diques. Or, la lecture des Directives générales révisées concernant la forme et le contenu des rapports que les États parties doivent présenter conformément aux articles 16 et 17 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (E/C.12/1991/1) du 17 juin 1991 montre qu'il n'en est rien. Au sein des questions relatives au droit à l'éducation et auxquelles doivent répondre les États dans l'élaboration des rapports qu'ils soumettent au Comité, la question du contenu de l'éducation est tout simplement absente. Ce qui est pour le moins curieux pour une obligation énoncée avec autant de précision.

La conclusion coule de source. C'est en effet sur une impression mitigée que laisse la lecture de l'observation générale consacrée au droit à l'éducation. Le Comité n'a pas, nous semble-t-il, saisi toutes les opportunités qui se présentaient à lui pour donner à ce droit une assise plus solide. Il reste à espérer une adoption rapide du protocole permettant aux particuliers et aux groupes de présenter des communications au Comité. Le droit à l'éducation ainsi d'ailleurs que les autres droits économiques, sociaux et culturels pourraient y trouver un regain certain.

Ramdane Babadji

Le séminaire de Nomgana

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme "Un Espace de Liberté, de Démocratie et de Développement", l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a confié à l'EIP l'organisation d'un séminaire d'éducation aux droits de l'homme qui s'est tenu à Nomgana, au Burkina Faso, du 1er au 6 mars 1999. Cette rencontre avait pour buts : ° de former des animateurs locaux (associations de paysans, de femmes rurales, d'ONG de défense des droits de l'homme et de radios rurales) aux droits fondamentaux, tels qu'ils sont définis dans le droit international des droits de l'homme ; ° de sensibiliser ces différents milieux à la connaissance des instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme ; ° de favoriser leur promotion dans le cadre de leurs activités quotidiennes et ° d'ancrer ces questions dans les valeurs et le vécu de leur société. 24 représentants d'associations paysannes, d'associations de femmes rurales, d'ONG et de radios rurales ont participé à ce séminaire.

Les organisations partenaires au séminaire ont souhaité la bienvenue aux participants en mentionnant les objectifs de leurs institutions et l'importance qu'elles accordaient à la tenue de ce premier séminaire de formation à l'éducation aux droits de l'homme. Se sont exprimés : Paul Taryam Ilboudo, d'Oseo, Ouagadougou ; Konseiga Rasmané, de l'Association Maneg Dbzanga, Ouagadougou ; Yves Le Bouthillier, de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, Paris ; Monique Prindezis, de l'EIP, Genève.

Le programme du séminaire était structuré en journées thématiques divisées en trois volets spécifiques : ° présentation des notions de protection des droits fondamentaux et de leur application ; ° identification des problèmes posés par ces notions et des valeurs auxquelles elles font référence ; ° présentation de stratégies de mise en œuvre et discussion sur les stratégies possibles à mettre en place au niveau local.

Le droit d'association a été présenté par le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples. Les élections démocratiques ont été illustrées par deux exemples d'observation internationale menées par l'Union européenne, en collaboration avec la Commission internationale de Juristes, à Madagascar (1992-1993) et au Gabon (1994). Ces présentations ont été faites par Isse Omanga Bokatola, Yves Lador et Maïmouna Tankoano.

Un accent particulier a été mis sur la question du droit au travail ainsi que sur le droit au logement élaboré par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies. La position des femmes et leurs droits dans les activités au sein d'une association est une problématique qui a fait l'objet d'une présentation par l'Association paysanne Maneg Dbzanga, qui a construit le Centre de formation rural dans lequel se déroulait le séminaire. La notion d'égalité de droit des femmes a été présentée par l'Association OFUS, organisation des femmes monoparentales et soutien de famille. Cette illustration a été complétée par un tableau

des violences faites aux femmes (notamment l'excision, la polygamie, la prostitution, la violence conjugale) et les protections qu'offre le droit burkinabé.

Les participants ont par ailleurs exprimé les difficultés auxquelles ils sont confrontés face à la justice, difficultés liées souvent à l'ignorance du système judiciaire national et à la méconnaissance des droits de l'homme. Une séance de récapitulation sur les activités du Tribunal départemental, du Tribunal d'Instance, du Tribunal de Grande Instance, de la Cour d'Appel et la Cour Suprême a permis de mieux cerner les actions possibles à engager, le cas échéant.

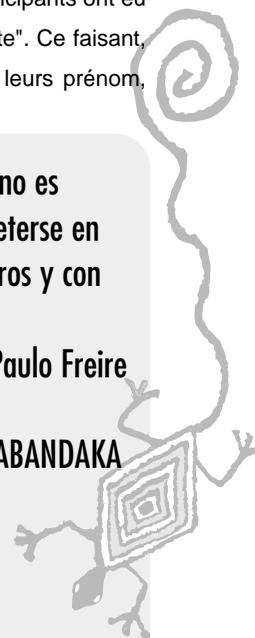
Plusieurs techniques d'animation ont été utilisées durant le séminaire. C'est ainsi que, par exemple, les participants ont eu recours à la "carte de visite". Ce faisant, ils étaient appelés à dire leurs prénoms,

“ Ser humano es comprometerse en la relación con los otros y con el mundo.

- Paulo Freire

MOTO AMEMI MAKI ABANDAKA BITUMBA TE (Celui qui porte des œufs ne se bat pas)

- Sagesse Bangala (langue Lingala) ”



leur lieu d'origine, leur intérêt dans leur activité actuelle, leur volonté de changement dans leur situation et les droits qui leur paraissent les plus importants. Puis, ils ont présenté, selon la formule de la "causeuse", leur carte de visite à trois autres personnes. Cette technique permet des échanges directs, favorise l'esprit de synthèse et ouvre des pistes de réflexion et de discussion sur sa propre représentation ainsi que sur celle d'autrui.

L'analyse des éléments constitutifs d'un droit a été faite par la recherche et l'analyse d'articles relatifs aux instruments de protection des droits de l'homme. Le travail en groupe sur l'analyse de sa pratique quotidienne a permis de procéder à des classifications et à mieux comprendre les effets du droit, à en tirer des définitions qui ont été utilisées durant tout le séminaire.

Au terme de cette formation, les participants ont exprimé le souhait que les médias assurent dans les langues nationales une large diffusion des droits de l'homme et contribuent à leur protection et à leur promotion. Ils ont aussi invité les mouvements de défense des droits de l'homme et de la société civile, les associations de femmes et les associations paysannes à assurer la vulgarisation, la protection, la promotion et la défense des droits humains à travers la sensibilisation, l'information et la formation.

Il fut également convenu que l'EIP assurera un suivi à cette formation et, à la demande des participants, maintiendra le contact en leur faisant parvenir régulièrement des documents relatifs aux droits de l'homme pour améliorer leurs connaissances et les encourager à poursuivre leur travail de sensibilisation auprès des populations concernées.

Tambacounda : Peulhs et Malinkè en ondes

Un atelier de formation aux droits de l'homme a eu lieu du 7 au 13 février 1999 à Tambacounda, au Sénégal. Y ont participé des femmes et des hommes de radios rurales du Niger, du Burkina Faso, de la Guinée, du Bénin, du Cameroun et du Sénégal.

Cet atelier fut organisé par Intermédia Consultant, qui a confié à l'EIP la formation pédagogique assurée par Monique Prindezis et Saliou Sarr, Président de l'EIP-Sénégal.

Martin Faye d'Intermédia et organisateur du séminaire a rappelé les objectifs de l'atelier: ° donner une formation aux droits de l'homme aux agents des radios rurales afin de les outiller pour de meilleures productions sur la question ; ° procéder à l'évaluation de la diffusion des magazines produits à Ouagadougou à l'occasion de la célébration du cinquantième de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; ° établir une passerelle durable entre les radios rurales et les responsables du Projet Apic (Appui à l'instruction civique) en vue d'assurer la réussite de ce projet de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie.

Les modules de formation ont porté sur les textes fondamentaux et les mécanismes de défense des droits de l'hom-

me : les mécanismes de protection internationale et régionale, les Comités conventionnels, la Charte internationale des droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention relative aux droits de l'enfant.

L'appropriation par les participants des principaux instruments de défense des droits de l'homme s'est faite au moyen d'exercices s'inspirant de la pédagogie de la coopération. Cette partie s'est achevée sur des études de cas rencontrés dans l'environnement quotidien : les réfugiés, les enfants travailleurs, les "bonnes à tout faire", les talibés-mendiants. Pour chacun de ces cas, il fut proposé des voies de recours et réalisé des micro-programmes.

Les participants ont ensuite procédé à une relecture africaine de ces textes en s'appuyant sur la Charte de Kurukan Fuga, qui montre bien que l'Afrique subsaharienne avait une préoccupation humanitaire étonnamment avancée au XIIIème siècle. Ce module a aussi mis en évidence le fait que la notion de droits de l'homme n'est pas une importation étrangère, mais une préoccupation culturelle profonde en Afrique.

Plus de la moitié des participants présents à Tambacounda avaient déjà pris



part au Cierro, à Ouagadougou, à l'atelier de production de magazines en langues nationales à l'occasion du 50ème anniversaire de la DUDH. Une évaluation a été faite de la diffusion des magazines dans chaque pays : ° Mali : chaque magazine a été diffusé 3 fois par la radio nationale. Les auditeurs disent attendre la suite et posent déjà des questions sur les voies de recours. ° Guinée : le magazine malinké a été diffusé par la station de Kankan et le magazine peulh par celle de Labé à 3 reprises. Un important courrier a été reçu dans lequel les populations se félicitent de cette initiative à poursuivre pour apporter des changements dans le monde rural. ° Burkina : La radio natio-

nale a diffusé toutes les émissions. À la station locale de Diapaga, 7 cellules d'écoute ont réagi par écrit après la diffusion du magazine peulh. Là également, une demande a été faite de revenir plus longuement sur les voies de recours. ° Niger : l'émission a été diffusée par la radio nationale. Un abondant courrier est parvenu par la suite à la station. ° Sénégal : des réactions très positives ont été enregistrées après la diffusion et la rediffusion des différents magazines. La dimension sous-régionale du malinké a été appréciée. Des traditionalistes ont dit se sentir désormais valorisés. Certains auditeurs ont affirmé avoir écouté la même émission sur les ondes de la station de Labé. ° Bénin : la communauté foulfouldé du Bénin a réagi positivement à la diffusion de l'émission. De nombreuses copies ont été faites à la demande des associations de village. La radio a été amenée à produire un second magazine sur le trafic des enfants pour répondre à l'attente des auditeurs. ° Cameroun : la diffusion du magazine à la station de Dana a été suivie d'une table ronde avec des traditionalistes. La communauté peulhe des alentours a montré un très grand intérêt. L'émission a été diffusée trois fois.

Par ailleurs, une journée de la formation de Tambacounda a été consacrée au projet Apic (Appui à l'instruction civique). Le point a été fait sur cette question par Amadou Diallo (Guinée) et Néguedougou Sanogo (Mali), responsables du projet. Le projet vise à produire à l'attention des radios scolaires et des radios éducatives des micro-programmes sur les thèmes suivants : le respect de la dignité humaine, la protection des droits de l'homme,

la tolérance (parenté à plaisanterie), la liberté d'expression, le droit à un environnement sain, les droits de la femme, les droits de l'enfant, l'État de droit.

Une soirée fut consacrée à une rencontre avec les traditionalistes peulhs de Tambacounda. Le groupe était composé de deux griots jouant de la guitare traditionnelle à deux cordes et accompagnant les chansons de deux femmes. Ces chansons ont retracé l'histoire des peulhs de la région. Le groupe a rappelé certains épisodes de la saga des peulhs dans la sous-région ouest-africaine, notamment la migration des peulhs du Macina jusqu'au Fouta Toro, en passant par le Fouta Djallon.

L'atelier de Tambacounda a montré que l'éducation et l'information en matière de droits de l'homme pouvaient rendre chacun plus conscient de ses droits et mieux équipé pour les défendre. Et c'est principalement ce message dans les langues nationales que les radios rurales devraient faire passer auprès des populations.

Au terme de cette formation, les participants se sont engagés : ° à mener une campagne radiophonique auprès des auditeurs des radios rurales en vue de l'appropriation par celles-ci de la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* et de la prise de conscience de leurs propres droits et devoirs ; ° à collecter avec diligence auprès des traditionalistes les savoirs devant être exploités par le projet d'appui à l'instruction civique ; ° à diffuser ces savoirs dans le cadre d'un échange fécond et enrichissant.

“ Personne n'est assez insensé pour préférer la guerre à la paix ; en temps de paix les fils ensevelissent leurs pères ; en temps de guerre les pères ensevelissent leurs fils. ”

- Hérodote

(env. 484-420 av. J.-C.)



Conakry

à l'heure des technologies de l'information et de la communication

Les débats sur les enjeux que représente le développement spectaculaire du réseau de l'Internet sont loin d'être clos et on peut se demander, avec Natacha Quester-Séméon si ce nouveau monde virtuel sera "un outil de développement de l'intelligence collective, un lieu de dialogue et de partage dans le respect des différences, ou un supermarché unidimensionnel, contrôlé par les multinationales ?" Une partie de la réponse est entre les mains de chacun de nous. Même si dans de nombreux pays, il n'y a même pas un téléphone pour cent habitants, on ne peut nier les potentialités sociales qu'offre ce nouveau monde.

L'EIP a voulu mettre cet outil de partage des connaissances au service des droits de l'homme et de la paix en organisant à Conakry, en Guinée, du 18 au 22 octobre 1999, un atelier de production multimédia, avec le soutien de la Fondation du Devenir, du Réseau Anaïs et de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Les travaux proposés avaient pour objet de former des membres de sections nationales africaines de l'EIP (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Sénégal) à une démarche de conception, de production, de diffusion et d'évaluation de contenus pédagogiques relatifs à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix par le truchement des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La structure de la session de formation était composée de deux volets complé-

mentaires : le premier touchait les aspects purement techniques qui doivent être maîtrisés pour faire une page WEB ; le second concernait les enjeux sociaux que soulève l'utilisation des TIC et la production de contenus relatifs à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix. La démarche inspirée, notamment, des stratégies de communication participative pour le développement, plaçait les participants et les participantes au cœur du processus de formation. Le dispositif mis en place a permis aux participants et aux participantes d'avoir accès via l'Internet (pendant et après la formation) à un ensemble de contenus relatifs à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix recensés sur le site de l'EIP, en vue de produire à leur tour des contenus pédagogiques.

Au terme de la formation, tous les participants et toutes les participantes avaient réalisé une ébauche de pages WEB et l'avaient mise en ligne. Mais l'intégration des TIC est un processus lent qui demande de nombreuses heures de pratique. D'autre part, même si les participants sont maintenant équipés d'ordinateurs, l'accès à une ligne téléphonique et les coûts liés à l'utilisation de l'Internet demeurent, en Afrique, un frein à l'accessibilité à ce nouveau monde virtuel, accentuant le fossé qui sépare ceux qui sont connectés de ceux qui ne le sont pas.

Néanmoins, le travail amorcé à Conakry donne déjà des résultats prometteurs. Les participants et les participantes

s'emploient maintenant à finaliser leur propre page WEB sur la question de l'éducation aux droits de l'homme inscrite dans les problématiques africaines. Bientôt, le site de l'EIP-CIFEDHOP pourra en faire bénéficier les internautes de partout.



“ Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de paix.

Puesto que las guerras nacen en la mente de los hombres, es en la mente de los hombres donde deben ser construidas las defensas de la paz .

Since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed. ”

- Acte constitutif de l'UNESCO.

Un projet multimedia d'éducation à la paix



Verdiana Grossi, historienne, et Patrick Muttner, diplômé en histoire économique, ont élaboré un matériel pédagogique d'éducation à la culture de la paix qui intègre la voix, les images et les textes. Cette approche mobilise à la fois les aspects cognitifs et affectifs des élèves et les place en position d'écoute, d'analyse critique et de recherche. Ce projet a bénéficié de l'appui du Collège et de l'École de commerce André Chavanne et du dispositif de recherche du Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

Les séquences de travail sur l'Internet sont basées sur des questionnaires et des grilles d'analyse. Le cédérom inclut une série d'enregistrements sonores et son menu principal renvoie à la liste des lauréats du Prix Nobel de la Paix, ce qui permet notamment de constater que les femmes ont joué un rôle non négligeable dans le domaine.



www.nobel-paix.ch

Drets humans avui !



Il s'agit d'un recueil de textes publiés en catalan en vue de souligner le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Son auteur, Guillem Ramis, est un ancien participant aux sessions du CIFEDHOP et correspondant de l'EIP à Majorque. Iconographie et quelques partitions musicales.

Le réseau EIP-CIFEDHOP s'agrandit

Plusieurs anciens participants à la Session internationale de formation du CIFEDHOP de juillet dernier ont pris l'initiative de poursuivre leurs échanges fructueux par le biais du courrier électronique. Une quarantaine d'éducateurs se joignent ainsi à ceux et celles dont la contribution depuis plusieurs années déjà rend possible, entre autres, l'édition du bulletin École & Paix.

Renseignements : Monique Prindezis (cifedhop@mail-box.ch)

La red EIP-CIFEDHOP se extiende

Muchos de los participantes de la Sesión Internacional de formación del CIFEDHOP de julio próximo pasado tomaron la iniciativa de continuar sus intercambios fructíferos a través del correo electrónico. Cerca de cuarenta educadores se integran así a aquellas y aquellos cuya contribución desde hace varios años hace ya posible, entre otros logros, la edición del boletín Escuela y Paz.

Para mayor información : Monique Prindezis (cifedhop@mail-box.ch)

The EIP-CIFEDHOP network is growing

A number of participants of CIFEDHOP's International Training Session last July have taken the initiative to continue exchanging information and experiences via electronic mail. Some forty educators have now joined the network of those whose contributions since a number of years make possible, amongst other things, the publication of the Ecole & Paix magazine.

For more information, contact Monique Prindezis (cifedhop@mail-box.ch)

Les trois D

La liste "Les trois D", parlons droits, parlons démocratie, parlons didactique, est un groupe de discussion en langue française, qui vise à favoriser la circulation de l'information et l'échange d'opinions. Cette liste se veut aussi un outil pour faire connaître la recherche sur le sujet et pour faciliter la création d'un réseau d'intervenants prêts à stimuler les milieux éducatifs et communautaires.

"Les trois D" est une initiative de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

Pour vous inscrire :
troisD@listes.cdpedj.qc.ca

Agenda pace e nonviolenza 2000

La publication de l'Agenda 2000 sur la paix et la non-violence a été réalisée par l'EIP-Italie, à la demande de la Commission italienne pour l'UNESCO. Cet agenda est distribué dans les écoles italiennes ; on lira avec intérêt le rappel d'événements ainsi que la présentation d'organismes et de personnalités qui ont marqué l'histoire du mouvement pour la paix et la non-violence. En annexe : le Manifeste des Jeunes de l'UNESCO.



Musique Espérance

C'est le nom de cette ONG internationale fondée en 1982 par le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, à la suite de sa libération, deux ans plus tôt, d'une prison uruguayenne grâce à l'appui d'un vaste mouvement de solidarité internationale. Estrella, musicien engagé, affirme le droit à la musique pour tous, sans discrimination. Voilà pourquoi l'un des principaux objectifs de l'Association est de rendre à la musique sa fonction de lien de solidarité entre les hommes et les peuples : «... la musique n'est pas un objet de consommation mais un moyen pour s'ouvrir un chemin vers les autres et vers soi-même», nous dit Domenico Montanaro, de l'EIP-Italie.

 www.freeweb.org/musica/musique-esperance

Distinction honorifique

Une ex-participante à une session du CIFEDHOP, Irène Drolet, enseignante de la région de Montréal, s'est vue décerner par l'UNESCO, le 13 décembre 1999, à Paris, une mention d'honneur du Prix 1999 de l'éducation pour la paix pour sa contribution remarquable à l'éducation à la citoyenneté dans une perspective mondiale.

A new course by distance learning : Learning for Citizenship

The Centre for Citizenship Studies in Education at the University of Leicester, UK, is offering, from September 2000, a new course aimed at teachers and education professionals. Learning for Citizenship requires a minimum of 30 hours of study at home. Successful students, completing an assignment linked to their professional context, receive a Certificate which can be credited towards a Master's Degree in Education.

Although taking the new citizenship education curriculum for England as its starting point, the course takes a broadly international perspective. By the end of the course students should be able to :

- ° Exercise skills in curriculum planning and management ;
- ° Identify opportunities for learning for citizenship in school and community ;
- ° Plan a citizenship education programme ;
- ° Understand how citizenship relates to the broader school curriculum and to pupils' social and cultural development.

The distance learning materials include Teacher Education and Human Rights by Audrey Osler and Hugh Starkey, also members of EIP, who are responsible for this new course.

For further details contact : ccse@leicester.ac.uk

Regard d'enfant



Le président de l'EIP-Togo, Yao Abotsi, nous a fait parvenir ce dessin d'un élève qui illustre sans détour la violation de l'article 5 de la DUDH : "Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants."

Mais d'quels droits ?

La Fondation "Village d'enfants Pestalozzi" (Grad-Suisse) et la Fondation "Éducation et développement" et ATD Quart-Monde présentent la 2ème édition 1999 d'une trousse pédagogique sur les droits de l'enfant. Ce matériel de sensibilisation à la Convention relative aux droits de l'enfant a été conçu pour les élèves de 10-12 ans. Le dossier est constitué d'une cassette audio comprenant, entre autres, des témoignages d'enfants, et de deux séries de fiches destinées respectivement aux enseignants et aux enfants.



Prix Planète Bleue 1996.

Renseignements : 12, rue François-Guillemann, 1700 Fribourg, Suisse.

Traits d'union

Le 2ème Festival de la caricature et du dessin de presse s'est tenu du 10 au 19 décembre 1999 à Castelnaudary (France) en présence d'une pléiade de dessinateurs (Solo, Alf, Serdu, Haddad, Rousso, Eléouët, Jordi, Jiho, Man, Delambre, Béлом, Iturria, Daf, Courceuil). Cet événement avait pour thème : "XXIème siècle : la vie continue !"



L'EIP était partenaire de cette manifestation au travers d'un concours de dessins (Dessine-moi le XXIème siècle) à l'attention des écoles publiques de Castelnaudary. Pour une deuxième année de suite, cette initiative connut un grand succès tant auprès des écoles que du public en général.

Contact : Roger Reverdy
(rrr@club-internet.fr)

Pour l'an 2000 : une affiche dans toutes les classes de Suisse

L'idée est simple : diffuser, en 2000, Année internationale de la culture de la paix, une affiche - constituée d'un assemblage de photos qui sont autant de regards portés sur les relations humaines dans un environnement proche et lointain - et un bref dossier pédagogique dans toutes les classes de l'enseignement obligatoire.

Ce matériel a pour but de susciter le débat, d'inviter à rechercher des pistes dans la résolution des conflits, de favoriser l'échange de propositions pour construire la paix, tant dans la famille, avec les amis, qu'au sein de la classe. Les affiches sont gratuites (mais pas le port) ; l'une s'adresse aux 6-11 ans et la seconde aux 12-16 ans.

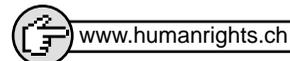
Renseignements et commandes :
Fondation Education et Développement,
tél. : 021/612 00 81,
télécopieur : 021/612 00 82
courriel : fed@lausanne.globaleducation.ch

Alphabétisation au Sénégal

L'Association nationale pour l'alphabétisation et la formation des adultes (ANAF) est une organisation non gouvernementale fondée à Dakar, en 1990. Membre du Conseil international d'éducation des adultes, cette association œuvre au développement humain, en solidarité avec les populations du Sénégal. Sa particularité est de mettre en réseau les intervenants de diverses régions du pays ; l'ANAF a par ailleurs l'intention de mettre sur pied un Centre ouest-africain pour l'éducation à la paix et aux droits humains. Ce lieu d'échanges aurait pour mission d'intensifier la production et la diffusion de matériels didactiques en matière de droits humains, de démocratie et de paix, de participer à la formation de formateurs dans ces domaines et de renforcer le soutien aux victimes de violations de droits humains. Son président, Babacar DIOP Buuba, participa à la Session du CIFEDHOP, en juillet dernier, et présenta, en table ronde, les orientations de l'Association.

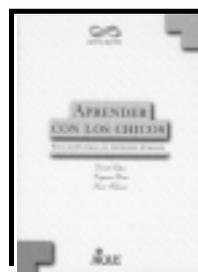
Renseignements : anafa@metissacana.sn

Réseau d'éducation aux droits de la personne



Vous trouvez sur ce site : des outils pratiques destinés au travail de formation touchant à la thématique des droits de la personne ; • des informations sur des faits d'actualité dans le domaine des droits de la personne et la politique des droits de la personne en Suisse ; • des canaux d'entrée pour faire connaître vos informations relatives à la thématique des droits de la personne. En allemand et en français (en construction).

Le réseau d'éducation aux droits de la personne est un projet de l'Association suisse pour les droits de la personne.



Aprender con los chicos

« Apprendre avec les enfants - Éducation aux droits de l'homme », est un livre écrit à l'attention des enseignants et de ceux et celles qui étudient pour le devenir. Son auteure, Rosa Klainer, est membre de l'équipe pédagogique du CIFEDHOP et Présidente de l'EIP-Argentine.

Cet ouvrage est le résultat d'un travail de terrain effectué dans plusieurs écoles argentines. Son contenu propose des repères conceptuels et descriptifs ainsi que des ressources didactiques présentées sous la forme de projets pour les élèves de 6 à 14 ans. Il y est question du droit à la vie, à l'identité, à la participation et au travail. La prise de parole par les enfants est illustrée par une collection d'extraits de textes.

Renseignements : rklaier@cvcti.com.ar

17^{ème}

Formation

CIFEDHOP

Session annuelle de formation du CIFEDHOP - Juillet 1999

Éduquer aux droits de l'homme et à la paix : utopies et réalités

La dix-septième Session internationale de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix s'est tenue à Genève du 11 au 17 juillet 1999, sous les auspices du Département fédéral des affaires étrangères, Suisse et du Conseil de l'Europe. 79 enseignants, dont une majorité membres d'ONG nationales, en provenance de 50 pays ont participé aux sections francophone et anglophone de cette Session.

L'équipe pédagogique était composée de spécialistes de diverses disciplines telles les sciences sociales, le droit, l'économie, la politologie, la pédagogie et l'éducation populaire.

Les deux programmes francophone et anglophone ont comporté 38 heures de cours, des présentations audiovisuelles, des évaluations de matériels pédagogiques, des jeux, des ateliers, des groupes de travail, des visites d'organisations internationales. Tous les participants ont suivi les activités interculturelles organisées à titre facultatif au cours des soirées, notamment "le salon pédagogique" qui leur a permis de présenter leurs activités dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et à la paix.

Orientations générales de la Session

Il est difficile, voire pratiquement impossible pour les formateurs, de traiter de la question de l'éducation à la paix sans prendre en compte les enjeux socio-politiques relatifs aux relations internationales, régionales et intranationales.

Les raisons explicatives de la naissance des conflits armés et de leur résolution par la négociation ou par la force, selon les cas, jettent un éclairage sur les politiques des États et de l'influence que celles-ci exercent sur différentes sphères de la vie sociale. L'exaltation du sentiment national, les rivalités inter-ethniques, les velléités de puissance et de domination, la défense des intérêts particuliers, l'esprit de concurrence et de compétition, les inégalités sociales et économiques et les luttes idéologiques ont été, à ce jour, au nombre des déterminants majeurs d'exacerbation des tensions et de crises récurrentes à l'échelle planétaire. Devant les répétitions des conflits où le langage des armes impose à la paix le silence, une critique approfondie des fondements socioculturels et idéologiques des conflits et de la paix s'impose.

Les institutions traversent une crise de légitimité, notamment l'école aux prises avec des manifestations de violence, et qui cherche avec plus ou moins de succès, à mettre en œuvre des stratégies de résolution non-violente des conflits. Dans un contexte de réforme des politiques éducatives un peu partout dans le monde, il convient de s'interroger sur les moyens à développer en vue d'assurer à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix une place digne de ce nom dans les curricula. L'école, au sens large du terme, n'est pas à l'abri des conflits et son rôle éducatif ne doit pas lui faire oublier qu'elle assume aussi une responsabilité de socialisation politique ainsi qu'une obligation éthique de lutter contre la marginalisation et l'exclusion.

Le Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix (CIFEDHOP), fondé par l'EIP, organise, chaque année à Genève, une Session internationale de formation à l'intention des enseignants et des spécialistes de l'éducation aux droits de l'homme. La Session est divisée en sections linguistiques (française et anglaise) et constitue un apport fondamental pour le développement de l'éducation aux droits de l'homme et à la paix sur le plan international. Elle est un lieu unique au monde où éducateurs, enseignants, pédagogues, responsables d'ONG, experts gouvernementaux et non gouvernementaux ont la possibilité de se rencontrer et d'échanger en vue de développer des pédagogies visant au respect des droits et des libertés fondamentales.

Le CIFEDHOP tient également des sessions régionales et nationales de formation en Afrique, en Amérique du Nord, en Europe de l'Est et de l'Ouest et, prochainement, dans le monde arabe. L'édition des travaux se rapportant respectivement aux Sessions internationales et régionales est assurée par la publication des Collections "Thématiques" et "Perspectives régionales". Le thème annuel de la Session internationale est présenté sous forme d'analyse dans "Les dossiers du CIFEDHOP".

La prochaine session internationale de formation du CIFEDHOP se tiendra à Genève, du 9 au 15 juillet 2000. Les travaux porteront sur la problématique et les enjeux relatifs au droit à l'éducation.

17th CIFEDHOP Training Session - July 1999

Human rights and peace education : utopia and realities

The 17th International Training Session on Human Rights and Peace Education took place in Geneva from 11-17 July 1999, under the auspices of the Swiss Federal Department of Foreign Affairs and the Council of Europe. 79 educators, a majority of whom are members of national NGOs in their 50 countries, participated in the French- and English-speaking sections of this Session.

The teaching team was composed of professionals specialized in social sciences, legal knowledge, pedagogy, economics, political sciences and education in institutional and popular environments.

Both the French- and English-speaking programs contained 38 course hours, audio-visual presentations, evaluations of pedagogical materials, games, workshops, group activities, and visits to international organizations. Participants also took part in optional intercultural activities organized in the evenings ; in particular, the "educational forum" which gave them the opportunity to present their own work in the domain of human rights and peace education.

Main points of the Session

It is difficult, in fact practically impossible, for educators to treat the question of peace education without taking into account the socio-political issues related to international, regional and intra-national relations.

The reasons explaining the birth of armed conflicts and their resolution by negotiation

or by force, as the case may be, shed light on the politics of States and the influence they exert on different aspects of society. Intense national feelings, inter-ethnic rivalry, inclinations towards power and authority, defense of specific interests, a spirit of competition, social and economic differences, and ideological struggles have been, to date, amongst the major aggravators of the recurring worldwide tensions and crises. In the face of repetitive conflicts where the language of arms imposes silence on peace, in-depth examination of socio-cultural foundations and the ideologies of conflict and of peace is required.

Institutions are going through a crisis of legitimacy, in particular the school, grappling with violence, which tries, with more or less success, to put into action strategies for the non-violent resolution of conflicts. In the context of reform of education policy most everywhere in the world, one needs to ask about the means necessary to ensure that human rights and peace education have their rightful place in curricula. The school, in the broad sense of the term, is not sheltered from conflict. Its educational role must not lead it to forget that it also has a responsibility for political socialization as well as an ethical obligation to fight against marginalization and exclusion. Consequently, an obvious question : which education policies, which pedagogy and content can respond to such demands while promoting adherence to the collective values of peace and respect of fundamental rights? This was the background question asked during all the activities of this 17th session.

Each year in Geneva, The International Training Center for Human Rights and Peace Teaching (CIFEDHOP) organizes an International Training Session for teachers and educators specialized in human rights education. The session, divided into two linguistic sections (French and English), plays a fundamental role in the development of human rights and peace education on a worldwide basis. It is a very unique opportunity for educators, teachers, pedagogues, NGO members, governmental experts and non-governmental experts to meet and share with the goal of developing pedagogic approaches which respect rights and fundamental freedoms.

CIFEDHOP also holds regional and national training sessions in Africa, North America, Western and Eastern Europe and, soon, for the Arab world. The work of the international and regional sessions is published in the two series "Thématique" and "Perspectives régionales" (both available only in French). An analysis of the annual theme of the international session is published in "The CIFEDHOP Dossier".

The next CIFEDHOP International training session will be held in Geneva from 9-15 July 2000. The activities of the week will be focused on issues concerning the right to education.



Éduquer à la paix : utopies et réalités

Educación para la paz : utopías y realidades

Peace education : utopia and realities

Le terme d'utopie a porté, au cours de l'histoire, des significations diverses, d'où son caractère polysémique. Étymologiquement, utopie signifie, en grec, un lieu qui n'existe pas. Par extension, le terme en est venu à qualifier une pensée, par exemple, qui ne tient pas compte de la réalité. Mais son emploi revêt d'autres sens aussi. C'est le pays imaginaire (Utopia) décrit par Thomas Moore au début du XVI^e siècle ou, comme l'écrit le philosophe contemporain H. G. Gadamer, une forme d'attraction qui nous fait signe de loin. C'est ce dernier sens qui paraît le mieux convenir pour parler d'une éducation à la paix qui puisse réunir la diversité des points de vue autour d'un but commun. À cet égard, les textes de ce dossier nous invitent à l'atteindre. Que leurs auteurs soient remerciés de leur contribution. Leurs articles n'engagent cependant qu'eux-mêmes et pas nécessairement l'EIP.

El término utopía tuvo a lo largo de la historia distintos significados, de allí su carácter polisémico. Etimológicamente utopía es en griego "un lugar que no existe". Por extensión el término designa, por ejemplo, un pensamiento que no considera a la realidad. Pero su uso evoca también otros sentidos. Es el país imaginario (Utopia) descrito por Thomas Moore a comienzos del siglo XVI o, como dice el filósofo contemporáneo H.G. Gadamer, una forma de atracción que nos hace señas a lo lejos. Es este último sentido el que parece adecuarse mejor para hablar de una educación para la paz que pueda reunir los diversos puntos de vista en torno a un fin común. Desde esta perspectiva, los textos del presente dossier nos invitan a alcanzarlo. Agradecemos desde ya a sus autores por su contribución. El contenido de los artículos de este dossier es de exclusiva responsabilidad de sus autores y no compromete la EIP.

Throughout the course of history, the usage of the word utopia has varied significantly, coming from its polysemous character. Etymologically, utopia means, in Greek, a place which does not exist. By extension, the word has come to be used to describe a thought, for example, which does not take reality into account. But it is also used in a number of other ways. It is the imaginary country (Utopia) described by Thomas Moore in the beginning of the 16th century where, as the contemporary philosopher H.G. Gadamer has written, an attraction beckons us from a distance. It is this latter definition which seems most appropriate when speaking about peace education which can unite a diversity of points of view around a common objective. In this way, the articles in this dossier beckon to us. We thank their authors for their contributions. The opinions expressed are those of the authors and not necessarily those of EIP.

L'EIP : petite histoire d'une grande

IDÉE



"Au fond du cœur, un idéal qui m'éclaire la nuit... il me faudra parler à beaucoup d'hommes et trouver le moyen de me faire comprendre. Même s'ils sont sourds, ils finiront par entendre !"

Jacques Mühlethaler

scolaires. En parcourant ceux-ci, il se rend compte jusqu'à quel point les livres d'histoire exaltent des faits de guerre. Profondément choqué, il décide d'entreprendre une tournée mondiale pour tenter de convaincre les autorités politiques que l'école doit être au service de la paix, d'où son leitmotiv : "moins de fusils, plus de crayons". Son tempérament d'homme d'action, son indépendance d'esprit et ses convictions de démocrate le firent entrer dans la mêlée sans se laisser influencer par des considérations tacticiennes et politiciennes. Depuis Dublin, le 17 septembre 1961, il

prend toute sa valeur, sa force et son incongruité quand on connaît le contexte global de l'époque où il a été proposé. La doctrine de la dissuasion faisait la fortune des marchands d'armes ; l'équilibre qui régnait était celui de la "terreur". Les engins de guerre s'accumulaient le long des frontières d'un monde bipolaire que d'aucuns proclamaient partagé entre l'empire du bien et celui du mal.

En 1975, Jacques Mühlethaler entreprend une grève de la faim pour sensibiliser l'opinion publique aux sommes consacrées à l'armement et dénonce l'inexistence de budgets conséquents pour l'éducation à la tolérance et à la paix. La lecture de sa correspondance, conservée dans les archives de l'EIP, à Genève, nous rappelle ses rencontres avec des "grands de ce monde" de l'époque, tant à l'Est qu'à l'Ouest ou qu'au Sud. Et partout le même langage, la même opiniâtreté : inciter les autorités politiques à inscrire l'éducation aux droits de l'homme et à la paix dans l'enseignement.

Le fondateur de l'EIP, Jacques Mühlethaler, est né en 1918, de parents suisse et français. Sous l'occupation allemande, pendant la deuxième guerre mondiale, il est soldat dans une unité de chasseurs alpins français. Bien que décoré de la croix de guerre, il refuse toute légitimité au gouvernement de Vichy. Dans cette guerre, il aura perdu son frère, mort au front. En 1958, en pleine guerre d'Algérie, il perdra son autre frère, chirurgien.

Il s'établit en Suisse en 1941. Cinq ans plus tard, il fonde une maison de distribution d'éditeurs francophones de manuels

notait dans son carnet : "Plus de deux ans et demi passés à rouler ma bosse dans le monde, presque essentiellement occupé à servir une idée capable de rendre possible la coexistence pacifique entre les peuples, d'ouvrir la porte à la coopération, de mettre l'homme face à ses nouvelles dimensions..., notre planète. Dois-je continuer ?". La réponse, il la donne en rédigeant les Principes universels d'éducation civique et, peu après, en fondant l'EIP. Un combat d'idées prend forme et s'organise. Nous sommes en 1967. Le principe fondateur de cette ONG est la rencontre avec l'Autre. Et ce principe

Le militant réunit autour de lui des personnes aux horizons divers qui constitueront le premier noyau de ce qui est de nos jours la plus ancienne des ONG internationales vouées à l'éducation et à la formation continue dans les domaines des droits de l'homme et de la paix. Jusqu'à sa mort, en 1994, il ne cesse de contribuer au rayonnement de l'EIP. Il encourage des militants isolés à se regrouper pour créer des antennes nationales. Aujourd'hui, l'EIP compte plus de 5.000 membres et son réseau international est présent sur les cinq continents.

Depuis sa création jusqu'à nos jours, l'EIP s'est employée à favoriser des approches éducatives soucieuses de favoriser des pédagogies actives et coopératives, une vie scolaire démocratique et un curriculum ouvert sur le monde. Dès les années 70, l'EIP réunit pédagogues et chercheurs en vue d'inscrire dans l'enseignement la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'intention générale fut, dès le départ, d'assurer par l'école une éducation à la citoyenneté fondée sur les droits et les responsabilités sociales de la personne. Aujourd'hui, l'équipe pédagogique compte plusieurs ressources à travers le monde, qui s'emploient à développer une telle approche dans les systèmes d'enseignement formel et dans le secteur de l'éducation populaire.

Même si, aujourd'hui, la résolution pacifique des conflits semble avoir progressé, du moins au plan des objectifs scolaires, la volonté générale de la paix est encore loin de se manifester à l'échelle de l'ensemble des activités humaines. Il convient cependant de saluer certains progrès significatifs à l'échelle internationale tels les accords sur la prolifération nucléaire et sur la fabrication des mines antipersonnel ainsi que les avancées du droit international des droits de l'homme contre l'impunité des criminels de guerre.

Mais la construction de la paix demeure un chantier parsemé d'obstacles. Le fait d'essayer de bien les comprendre constitue en revanche une étape essentielle afin de contribuer à les lever. Il y a là obligation de raison, de volonté, de courage et de solidarité.

La rédaction

“ It is not enough to teach the horrors of war and to avoid everything which would stimulate international jealousy and animosity. The emphasis must be put upon whatever binds people together in cooperative human pursuits and results, apart from geographical limitations.”

- John Dewey

Familia, cultura de paz y valores democráticos

por José Tuvilla Rayo

La familia es una institución social que ha sufrido profundos cambios. A menudo se ha repetido con Talcott Parsons, el representante más visible de la sociología funcionalista, que el rol esencial de la familia consiste en transmitir valores, normas y modelos de comportamiento establecidos. Esta función contribuía a la autorregulación social, a la preservación del orden y a la protección de la infancia.

Resulta difícil hoy en día sostener esta teoría, dada la rápida evolución que transitan nuestras sociedades. Las convulsiones sufridas por el tejido familiar en general, particularmente el cuestionamiento de la capacidad de la familia nuclear para asegurar sus funciones de socialización y de educación, exigen una actualización del rol de la familia. Esta requiere en más de apoyo para ejercer su rol y afrontar los cambios. Esta idea es retomada en el preámbulo de la Convención sobre

los Derechos del Niño, que recuerda la necesidad de reconocer, amar y proteger a la familia en tanto fundamento de la sociedad.

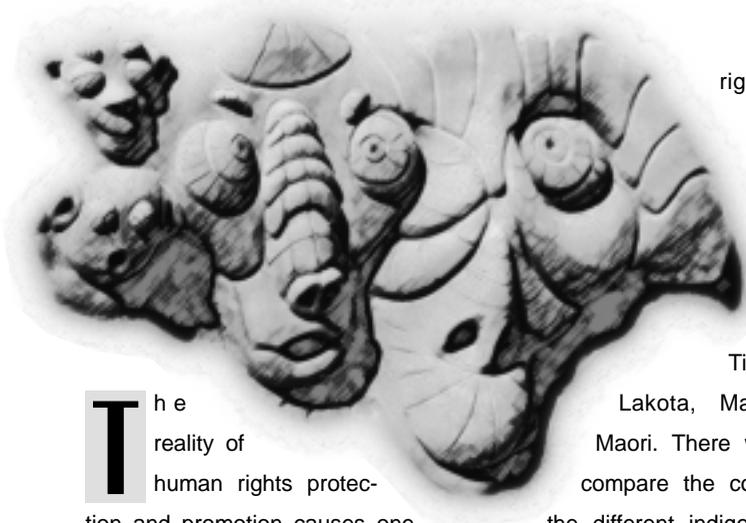
La familia es un factor importante de cohesión social y, en un mundo tan competitivo como el nuestro, el afecto, sostén y solidaridad son enormemente necesarios. Por otra parte, es en el seno de la familia donde se deben cultivar, desde el principio, la tolerancia y el respeto al Otro : una construcción democrática de base, tal como lo señalara la ONU en la proclamación del Año Internacional de la Familia, en 1994. En este espíritu, el saber hacer, el saber ser y el aprendizaje del vivir juntos son pilares esenciales para el refuerzo y la valorización del rol de la familia.

José Tuvilla es miembro del equipo pedagógico del CIFEDHOP y Presidente de la EIP de España.

Human rights in Hawaii :

Utopia and Reality of Peace in Paradise

by Joshua Cooper



The reality of human rights protection and promotion causes one to reflect on the promise of these principles. However, human rights and peace cannot be a utopian vision of a future, it must be here and now in the daily lives of all people.

From the classroom to the community, I was a witness and humble human rights organizer as individuals educated themselves on the power of rights discourse and raised awareness through grassroots efforts. The movement was organized under the title of the Hawaii Institute for Human Rights (HIHR).

Since Hawaii is a former nation on the list of decolonization at the United Nations, the movement realized we must focus on the rights of the indigenous peoples of Hawaii. Any peace and human rights efforts that don't address indigenous rights would be an injustice.

The HIHR began by building upon the successful event of a film festival. There have now been three indigenous peoples film festivals. The films focus on human

rights violations in Hawaii but also connect the struggle for self-determination with other indigenous movements such as Tibetan, Yanomami, Lakota, Mayans, Ogoni and Maori. There were discussions to compare the commonality between the different indigenous peoples campaigns for human rights. The Indigenous Peoples Film Festivals offer a free evening of edutainment - educational programs that educate and entertain and act as catalyst for future actions.

Another flower in the lei* of activism was the organizing around womens rights. One campaign was to organize a display in the university library around the Convention to Eliminate All Forms of Discrimination Against Women. From this simple stand with basic information a series of actions evolved. The display case featured the rights guaranteed to all women. Many students read their rights for the first time. It was an awakening. The power of words touched many beginning with the librarians. A new shelf of reading was ordered to update the women studies section.

The students also began to look to assist women to attain their basic rights. The creation of a peace education program aiming at the prison began to chisel change in one of the most oppressive

systems existing only miles away yet decades behind. A disproportionate number of people in incarceration are Kanaka Maoli. This is an international trend as nation states deemed cultures illegal, making the simple act of sustainable living a crime. Hawaii is no different. Therefore, the HIHR decided to focus on the prison population.

The first act was a visit to the prison from the actress and activist Rena Owens from the film «Once Were Warriors». It was a phenomenon in the Pacific. The film raised every issue from decolonization to domestic violence. The characters of the film connect with many members of the community. Rena came into the prison to discuss the themes. She also offered hope by sharing her wisdom that allowed the inmates to break beyond the bars and begin to understand their situation and to suggest paths toward personal peace and freedom. From the initial visit, the coordinators realized they couldn't allow the basic fundamental freedoms be denied to a group of women. Advocacy efforts began to guarantee the rights of their sisters. Women don't have many of the basic rights men have in the prison. When one realizes the wrongs being committed inside those walls, the women decided we must take action and raise awareness behind the bars and beyond the walls.

These women don't know their human rights, instead they are only allowed to have Harlequin romance novels. There is a book mobile but it only visits the men's

side of the prison. The HIHR decided to lobby the warden and education officers to guarantee the women are able to obtain a balanced mental diet. HIHR began to donate school books to the prison, breaking through the red tape of bureaucracy to the brains of the female inmates. Students also began to take pride in their papers, focusing on cultural icons of the Hawaiian movement such as George Helms and indigenous women leaders such as Nobel Peace Prize Laureate Rigoberta Menchu Tum. Students then provided copies to the inmates. No more Harlequin; now human rights is read and demanded.

The final action was a forum focusing on women's rights. Women leaders from all strata of society from prisoners to professors to professionals discussed the plight of human rights for all women. The forum ignited the passion of even more participants to make a difference and to join resources and energy. The citing of human rights violations provided inspiration instead of frustration. Protests are planned for the new year that list demands. Besides direct action, there was also ample diplomacy. There will be peace education courses beginning in January where certificates will be earned. Some in the prison administration want to call it rehabilitation. We know it's a moral revolution and only the beginning so all of the women realize their basic and undeniable human rights.

Another stunning flower of beauty was the students working for their right to education. In the middle of the year, administration decided to cut back on classes such as Hawaiian language and political science. The students cited the right to

education from the Universal Declaration of Human Rights and noted other example of education rights in international instruments. Students launched an Education is a Right campaign. The events led up to the visit of the Board of Regents. In the spirit of the great bumpersticker, it will be a great day when schools have all the money they need for classes and the navy has to have a bakesale to buy a bomber. Students sold muffins, cakes and cookies while handing out flyers explaining the proposal to raise tuition and also to eliminate courses. The pinnacle of the week was testimony before the decision-making body of the university with eloquence and energy forceful enough to challenge the choice to eliminate courses. Now, if students are interested in the course and there is enrollment, there is a promise that funds will be found. Also there will be two new courses focusing on interests of the students - Ecological Justice and Nonviolent Political Alternatives.

On the grassroots level, the Universal Declaration of Human Rights translated in Olelo Hawaii was a significant tool for the indigenous peoples of Hawaii. On December 10, the UDHR in Olelo Hawaii was distributed at the reconciliation talks between the U.S. government and the Kanaka Maoli community. As government representatives from Interior and Justice arrived in Hawaii to follow up on U.S. Public Law 103-150 admitting the U.S. role in the illegal overthrow of the Hawaiian Kingdom, the UDHR was provided as a tool for self-determination. Hawaiians educated one another on their basic human rights and also practiced one of the fundamental rights of language and expression. The Hawaiian language was banned in Hawaii

for a century. Now, the ideals and principles of human rights are written, spoken and expressed by the Kanaka Maoli movement for self-determination. The distribution of the UDHR booklet in Olelo Hawaii also builds upon the publications of Hawaii Institute for Human Rights.

HIHR began in a classroom with a dozen students intoxicated with a utopian vision rooted in peace and human rights. Other works done by HIHR include pamphlets and bookmarks that summarize and simplify the legal language into common terms understood by all. Also, HIHR is coordinating a summer institute to share the message of this movement for equality and dignity for all. Today, HIHR coordinates positive programs of social change that chisel a reality in our society rooted in human rights on the islands of Hawaii. It is celebrating the millennium with a training on peace and human rights education for parents, teachers and community leaders.

The lei* is a simple symbol of peace and human rights. However, it was amazing to witness and to assist in preparing for the world to wear. Every community can create its own programs that change their homes into a haven of human rights. Human rights and peace is a reality when people learn the laws and then internalize what the words of wisdom mean to them and most crucially, develop skills and strategies to share with humanity.

* (In Hawaii) a wreath of flowers, leaves, etc., worn around the neck.

Joshua Cooper is a member of CIFEDHOP's pedagogical team.

Una Educación Musical en y para los Derechos Humanos y la Paz

por Alicia Campastro y Silvia Carabetta

i Es posible formular y pensar una Educación Musical para la Paz y el respeto a los Derechos Humanos? En primer lugar deberíamos recordar que una Educación para la Paz y los Derechos Humanos es una educación en valores. Es una educación ocupada en la formación de un sujeto crítico, un sujeto capaz de entender, enfrentar y resolver los conflictos, capacitado para comprender las problemáticas de su tiempo y de su comunidad, un sujeto sensible y respetuoso de las diferencias tanto culturales como raciales, dispuesto a comprender los cambios y las nuevas propuestas que su comunidad, grupo de pertenencia o su época generan, imbuido del discernimiento necesario para aceptarlos o rechazarlos según su criterio, sus principios, sus gustos personales. Un sujeto comprometido y capaz de tomar decisiones que favorezcan la conformación de una sociedad más justa y equitativa.

Esta educación debe alentar la formación de un pensamiento más humanizador, que otorgue herramientas para desarrollar un pensamiento crítico que contribuya a trasladar el descontento, la insatisfacción, en acción a favor de un cambio.

En una cultura de fin de siglo donde el modelo hegemónico favorece el individualismo, la mercantilización de las relaciones sociales, la competitividad, el "todo vale" en términos éticos, se hace absolutamente necesario, asumiendo nuestro compromiso en la tarea de formar sujetos

críticos, tomar conciencia de nuestra potencialidad a la hora de trabajar en el aula valores como los de cooperación, solidaridad, reconocimiento de las diferencias, respeto, dignidad, libre expresión, entre otros.

Quien fue sensibilizado, educado, en estos valores tiene la natural posibilidad de reconocer los Derechos Humanos como propios y defenderlos.

Ahora bien, según lo expuesto anteriormente, ¿ es posible articular una Educación Musical en consonancia con estos valores ?

La Educación para la paz y el respeto de los Derechos Humanos es una forma de ser docente, de abordar el vínculo con el conocimiento, de generar prácticas educativas que apunten a la formación de valores implicados en esos derechos observables en los procesos perceptivos puestos en juego para el conocimiento de la obra musical.

Adentrémonos ahora en la observación de dichos procesos.

Cuando nos introducimos en el estudio de la obra musical, comenzamos por enseñar cómo percibir cada uno de los parámetros que constituyen el discurso musical : el ritmo, las ideas temáticas, las relaciones de altura (código tonal), la textura, la instrumentación. Estos parámetros articulan la sintaxis llegando así a construir la forma. Tal constitución de la forma, tal discurso musical, se produce en el tiempo, siendo este el soporte de dicho discurso.

Pero el devenir de las ideas musicales y la

combinación de los parámetros mencionados, produce en la percepción un juego de ambigüedades que no siempre es explicable a través de una sola respuesta. Surge entonces el desafío de encontrar y reconocer alguna señal que permita resolver la situación. Es así como cada alumno construye un modelo de la forma en que percibe y, dada la esencia ambigua y multifacética de la obra de arte, se pueden generar en el momento del análisis, sobre todo en una clase grupal, respuestas diferentes. El alumno se encuentra aquí descubriendo otras opiniones diferentes a la suya e igualmente válidas, y tiene que enfrentar el conflicto de tomar una decisión. Esto le genera angustia, desazón, deseos de aferrarse a lo conocido, y necesidad de obtener respuestas garantizadas. Se ve en la necesidad de reflexionar sobre sí mismo, de liberarse de estructuras limitantes y escuchar el devenir de las ideas musicales sin prejuicios y poner en juego su propia percepción, observarla y describirla cuidadosamente, fundamentando su decisión.

Los mismos conflictos aparecen en el momento de la producción musical, de la creación de una obra en forma grupal.

El docente también se encuentra frente a



la obra con la misma problemática. Necesita un alto grado de tolerancia hacia las opiniones ajenas y una reflexión acerca de sus propias percepciones y de las herramientas teóricas que utiliza para fundamentar sus respuestas.

Es evidente la relación existente entre los principios anteriormente enunciados acerca de lo que significa una Educación en y para los DDHH y la Paz, y los procesos cognitivos puestos en juego frente a la obra musical, y a la obra de arte en general.

Además, en la clase de música se suele utilizar un repertorio muy amplio, seleccionado entre estilos, épocas y culturas diferentes, a través de los cuales se accede al conocimiento de expresiones musicales distintas a las frecuentadas habitualmente. El acercamiento desde lo técnico le permite al estudiante conocer repertorios a los cuales, por prejuicios, no se hubiese acercado, aproximándolo así al conocimiento de otras culturas, otros modos de pensamiento.

Por último, parafraseando a Henry Raynor (1) sabemos que la música no se escribe ni existe en el vacío. El compositor, le guste o no reconocerlo, vive en una relación dada con su época y con una comunidad. Cuando seguimos el camino por el que se ha desarrollado determinado lenguaje, adentrándonos en la comprensión de la sintaxis de la música, del uso de determinados instrumentos, de la textura, de los principios de composición en general, estamos penetrando en el lenguaje, principios estéticos y éticos de una determinada época imbuida de una determinada ideología y con cierta organización social. El arte expresa a través de sus medios, una época, una sociedad, con sus contradicciones y sus

semejanzas, sus principios y sus nuevas propuestas.

Porque la obra está influida por lo que ocurre en el mundo, por las creencias políticas y religiosas, es decir que también tiene un lugar en el desarrollo de las ideas. Cuando los Derechos Humanos, en su sentido amplio, consideran la valoración de las perspectivas tanto occidentales como no occidentales, este principio podría reescribirse desde la música diciendo : valoración de otras propuestas estéticas y de otros lenguajes musicales que expresan las ideas, los lenguajes de diferentes épocas, sociedades o comunidades.

Entonces, la Educación Musical en y para los Derechos Humanos (y la Educación en general en y para los DDHH), van mucho más allá del conocimiento de los documentos que los expresan, de su recordación en el día de su efemérides, de dibujar palomas blancas para decorar el aula. Consiste en una formación compleja donde lo conceptual, lo procedimental y lo actitudinal se entrelazan en el lenguaje de la posibilidad de formar un futuro ciudadano que pueda reconocer lo nuevo y no tenga miedo de enfrentarlo, que sepa que lo nuevo no debe ser algo ajeno, sino que es algo que se aprende, se conoce, se asimila y se incorpora, y que no tema tratar de conocerlo y entenderlo y por lo tanto que esté en condiciones de luchar por una sociedad más justa y equitativa, desde el respeto a la libertad, a la dignidad y a los Derechos humanos.

“Esto podría ser una utopía pero recordemos que el significado de la palabra utopía ha variado con el curso de la historia, de allí su carácter polisémico. Etimológicamente (en griego) significa un lugar que no existe, por extensión el término se

usa para calificar, por ejemplo, un pensamiento que no toma en cuenta la realidad. Sin embargo se puede usar de otras maneras : como dice el filósofo moderno H-G Gadamer, “la ambición nos llama desde lejos”. En este segundo sentido, utopía se presenta como una “realidad deseable y una poderosa fuerza para el cambio” (2), o según lo expresa Eduardo Galeano cuando en Las palabras andantes dice :

Ella está en el horizonte... me acerco diez pasos, ella se aleja dos pasos.

Camino diez pasos y el horizonte

se corre diez pasos más allá.

Por mucho que yo camine,

nunca la alcanzaré.

¿ Para qué sirve la utopía ?

Para eso sirve, para caminar.

Este camino, donde el decir y el hacer confluyen y se retroalimentan, donde la ideología encuentra una forma de praxis real en el aula, donde el saber experto como docentes no separa “la música” de “lo pedagógico” y “lo ideológico”, no es un camino terminado, cerrado. Muy por el contrario, comienza a delinearse abriendo la discusión y la participación a todos aquellos que encuentren en esta propuesta puntos en común con sus inquietudes.

NOTAS

(1) Henry Raynor, Una historia social de la música, Problemas y fuentes, Madrid, 1986.

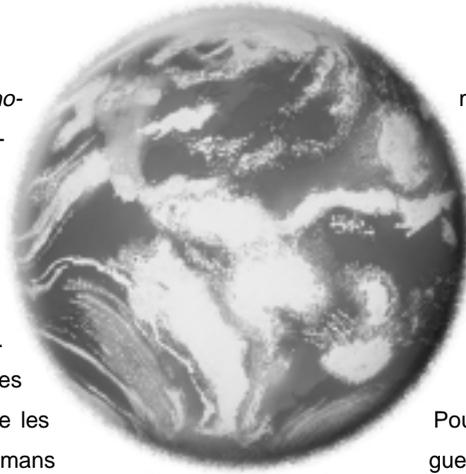
(2) CIFEDHOP, 1999.

Alicia Campastro es profesora en música (acampastro@arnet.com.ar)

Silvia Carabetta es profesora de ciencias de la educación (silviacarabetta@topmail.com.ar)

Les religions et la paix

par Marie-Bernarde Pères



Depuis des temps immémoriaux l'*homo religiosus* se bat pour conquérir ou reconquérir des lieux "sacrés". Mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf n'aura pas fait exception. Cette année aura été particulièrement marquée par des conflits religieux qui questionnent. En effet, l'Afghanistan a vu s'affronter les fondamentalistes islamiques chiites contre les musulmans modérés ; l'Algérie, les musulmans modérés et les laïcs contre les fondamentalistes islamiques ; le Kosovo, les orthodoxes contre les musulmans ; Chypre, les musulmans versus les orthodoxes ; le Proche-Orient, les juifs contre les musulmans ; le Cachemire, les musulmans contre les Hindous ; le Timor-Est, les musulmans contre les catholiques ; la Tchétchénie, les orthodoxes contre les musulmans ; les Balkans, les orthodoxes, les catholiques, les musulmans, les uns contre les autres ; le Haut-Karabakh, les chrétiens contre les musulmans ; l'Irlande du Nord (avant la création récente d'un gouvernement Nord Irlandais autonome qui réunit catholiques et protestants après trente ans de guerre civile), les protestants contre les catholiques ; le Sud Soudan, les musulmans contre les chrétiens ; le Tibet, les communistes athées contre les bouddhistes. (1)

Avec la mondialisation économique, l'effondrement du socialisme et la tendance de la modernité occidentale à vouloir l'homogénéisation culturelle des sociétés, on assiste à trois phénomènes : le repli identitaire, la résurgence des identités religieuses et ethniques et avec elles, la montée des intégrismes. Ces intégrismes, conservateurs ou révolutionnaires, sont des activismes politiques qui revendiquent le pouvoir par les armes et la violence (l'Iran, l'Afghanistan, l'Algérie, les Hindouistes nationalistes, les Balkans, l'Arabie saoudite, les Juifs ultra orthodoxes). Ces personnes disent militer contre la corruption, les

mœurs relâchées, l'immoralité, l'injustice. Elles revendiquent le retour à l'authenticité de leur foi. Cependant, ces revendications cachent le plus souvent une soif de pouvoir, un autoritarisme exacerbé et une violence qui s'exercent envers les femmes.

"La Terre est notre mère à tous car elle nourrit tous les peuples qui l'habitent. Face à cette mère nourricière, il devient primordial que tous et chacun fassent preuve de responsabilité et de discernement dans l'utilisation qu'ils en font, d'autant plus que l'Homme ne possède pas la Terre."

- Spiritualité autochtone

Pourtant, depuis des temps immémoriaux, la guerre proposée par les dieux renferme une symbolique très puissante. En effet, la guerre (nous ne parlons pas ici de guerre sainte, mais de celle contenue dans l'essence des religions) est une invitation faite à l'Homme de rétablir la paix, la justice et de rechercher l'harmonie spirituelle et sociale. Car si les dieux proposent un combat, c'est pour l'unification de l'être. Cette affirmation se vérifie à travers les sources que nous détenons. La Baghavad Gita des Hindous le dit clairement : ni l'un ne tue, ni l'autre n'est tué ; les cérémonies guerrières dans la Chine des Han préparaient les guerriers à combattre les forces démoniaques, c'est-à-dire les tendances névrotiques que nous développons tous à l'intérieur de nous-mêmes ; les combats

des moines bouddhistes de Chao-lin, qui pratiquaient les arts martiaux, visaient à rétablir l'unité perdue et trouver l'équilibre parfait ; chez les Samourais, guerriers japonais bouddhistes, le symbole du combat est en fait l'actualisation du soi maîtrisé, réalisant ultimement qu'il n'y a ni combat ni combattant ; le jihad islamique appelé encore passage de la petite guerre sainte à la grande guerre sainte est ce passage qui doit unir l'absolu et le relatif redonnant ainsi au croyant la pleine possession de son unité perdue. Les traditions spirituelles disent toutes que le vrai vainqueur est celui qui a atteint la paix du cœur. Cette paix correspond alors pour chacun selon sa tradition religieuse, à la Présence, à la Présence à Soi ou à la Présence réelle de Dieu. Le Samâdhi et le Nirvana pour les bouddhistes, la Shânti pour les Hindous, la paix du Christ pour les chrétiens, la Shekinah

pour les Juifs, la Sakinah pour les Arabes, la Cité de la paix pour les égyptiens de l'Antienne Égypte, la Grande paix pour les Chinois taoistes.

En mettant en parallèle la paix des dieux et la paix des hommes, et considérant que notre planète compte environ 4 milliards 150 millions de croyants sur un total de 6 milliards d'habitants (2), une prise de conscience s'impose : la paix à l'échelle planétaire ne peut se faire sans la paix entre les religions. Aussi, des rencontres d'écoute et de dialogue interreligieux se sont créées ; nous en présentons deux, mais il en existe plusieurs autres bien sûr. Ces initiatives ne visent pas à unifier toutes les religions en une seule, ce qui aboutirait inévitablement à l'échec, mais au contraire, ce dialogue interreligieux fait prendre conscience que différences ne veulent pas dire forcément division et que l'on peut arriver à s'apprécier à cause de nos différences et non malgré nos différences. Déjà, trois siècles avant Jésus-Christ, Açoka, roi bouddhiste disait : "On devrait honorer la religion des autres. En agissant ainsi, on aide sa religion à grandir et on rend service à celle des autres". Quelques siècles plus tard, en novembre 1993, à Lourdes, dans la Déclaration commune, les représentants des religions et traditions spirituelles déclarent refuser que les religions puissent encore servir de paravent, d'habillage idéologique à la violence, à la guerre (...) nous voulons élever toujours plus haut les valeurs communes de respect des droits de l'homme et de dignité de la personne humaine. De même, en décembre 1994, lors de la réunion organisée par l'UNESCO et le Centre Unesco catalunya à Barcelone, les diverses confessions ont signé une Déclaration sur le rôle de la religion dans

la promotion d'une culture de la paix. (3) Elles reconnaissent leur imputabilité dans des conflits armés qui amènent la haine et la guerre, les gens de religion ont trop souvent trahi les idéaux élevés qu'ils prônent eux-mêmes. De plus, devant l'interdépendance, la mouvance des peuples, la prise de conscience de la diversité culturelle et religieuse de plus en plus marquée dans nos différentes sociétés, les religions constatent qu'il s'agit bien plus que d'une simple déclaration de principe ; en effet, il y va d'une éthique de la responsabilité et cette éthique se doit d'être universelle car l'enjeu est la paix pour l'humanité et les générations futures. C'est pourquoi ces rencontres ne se font pas uniquement entre les différentes religions et spiritualités mais aussi avec l'ensemble des acteurs sociaux et mondiaux.

Devant l'urgence de la situation, force est de reconnaître à l'instar de Federico Mayor (4) que si nous voulons la paix, il faut préparer la paix et non pas la guerre. Cette préparation à la paix relève d'un apprentissage qui se réalise tout au long de la vie ; or, l'apprentissage d'une culture de la paix étant multidimensionnel, il implique, entre autres, la connaissance de l'histoire et de la culture des religions, de leurs visions respectives du monde, de leur influence dans les sphères publiques et de leur importance dans les relations interethniques. Pour être pertinente et efficace, cette éducation doit se construire sur l'apprentissage des relations interculturelles, son objectif étant de contribuer à préparer les personnes à vivre dans les sociétés pluralistes, marquées par la diversité culturelle et religieuse, car, " les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être

élevées les défenses de la paix ". (5). Ainsi, cette éducation implique également l'acquisition de comportements, d'attitudes et d'habiletés autres qu'intellectuelles. Nous parlons ici de pédagogie active.

Le monde n'est pas une abstraction, les religions non plus. Elles sont constituées de personnes dotées d'intelligence ayant la capacité de choix donc de décider d'agir aujourd'hui dans le respect des différences, pour la démocratie, les droits de l'homme, la justice, la solidarité, le dialogue et la non-violence. Cependant, élever dans l'esprit les défenses de la paix est une question de responsabilité personnelle. C'est pourquoi, "une culture de la paix" implique aussi "une culture de l'esprit" car sans désarmement intérieur, il ne saurait y avoir désarmement extérieur.

NOTES

- (1) Les bouddhistes tibétains sont engagés depuis 1995 dans le Satyagraha, mouvement de désobéissance civile non violent.
- (2) Soient 1,7 milliard de chrétiens, 1,1 milliard de musulmans, 800 millions d'Hindous, 350 millions de bouddhistes, 18 millions de sikhs, 14 millions de juifs, 6 millions de bahais. In : Encyclopaedia Britannica, 1997.
- (3) Cette rencontre s'inscrivait dans la préparation de l'Année des Nations Unies pour la Tolérance proclamée le 21 février 1995. Suivra la Déclaration sur la Tolérance et le Plan d'action (résolution 28C/26).
- (4) Ancien directeur général de l'UNESCO.
- (5) Acte constitutif de l'UNESCO, 1945.

Marie-Bernarde Pérès est conseillère en diversité culturelle et religieuse (Montréal).

Comprendre la violence

En juin 1998, la ville de Genève fut le théâtre de violentes manifestations dans le cadre de la contestation des politiques de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les incidents qui eurent lieu incitèrent les autorités à analyser les causes de ce phénomène. La question qui se posa dès le départ fut : comment gérer la violence lorsque celle-ci prend la forme d'une "guérilla urbaine" et donne des signes de rupture avec le pacte social ? Nous présentons ci-après un résumé de l'exposé que donna M. Vuille lors du débat inaugural de la XVIIème Session internationale du CIFEDHOP tenue à Genève en juillet 1999.

Selon M. Vuille, la violence est aujourd'hui débridée et peut surgir de partout, n'importe quand. Elle passe outre les interdits. À côté des formes traditionnelles de violence (crimes, délits, etc.), une autre forme de violence émerge de plus en plus et renvoie davantage à des actes d'incivilité (petits ou grands), faits

repères hérités de la société industrielle et par un conflit d'autorité opposant les jeunes et les adultes. Bien qu'à ce sujet, il n'existe pas de solution ni d'explication uniques, on peut dire que certains facteurs méritent d'être pris en considération.

D'après M. Vuille, la société industrielle, a cultivé ce qu'il appelle la "pathologie de la faute", l'étayage sur autrui et une certaine forme d'attitude "œdipienne" qui incite à "subir la vie". L'intégration de ce schéma a pu, selon toute vraisemblance, induire plus facilement des comportements sociaux normatifs. En revanche, la société post-industrielle semble se caractériser par une "pathologie de l'insuffisance", une centration sur le

rupture qui menacerait la construction du lien social et la capacité de vivre ensemble. De concert avec d'autres analystes, M. Vuille ajoute "qu'il faut créer de l'intelligence collective".

Au plan de la prévention de cette "crise de légitimité" des institutions et des valeurs, il importe d'associer et de soutenir dans leur travail les intervenants du social et de la santé dans un esprit de coopération avec d'autres catégories d'intervenants concernés par la même réalité dont les acteurs scolaires. Pour ce faire, il faut, selon M. Vuille, promouvoir la qualité de la vie partout et particulièrement à l'école : le droit des enfants de s'exprimer sur le "vivre à l'école" devrait être reconnu. Il faudrait également trouver les formes de médiation en vue d'apprendre à vivre ensemble égaux et différents. Mais cette volonté se heurte à la difficulté de maintenir un rapport conséquent entre la loi, le droit et la sanction en cas de délits ; le problème étant qu'on ne sait plus qui doit intervenir et quand et ce, tant au niveau de la définition des règles que de l'application des sanctions. L'éducation au vivre-ensemble ne peut pourtant pas faire l'économie de la sanction. Dans un contexte d'incertitudes, la société post-industrielle n'est sans doute pas rendue au bout de ses peines.

peu graves en apparence, mais qui remettent en cause les normes régulatrices de la vie sociale. Le résultat se traduit par des conflits entre la culture de l'école et celle de la rue. Cette polarisation inquiète. La violence n'est certes pas une fatalité, précisa le conférencier, mais en tant que construction sociale, elle met cependant en cause nos représentations du vivre-ensemble au quotidien et commande que des politiques de prévention soient mises en place. Pour mieux comprendre le phénomène, il convient de situer la violence dans le contexte duquel elle émane. La ville de Genève vit à l'heure de la société post-industrielle marquée, entre autres, par l'effritement des

"Je" et une attitude narcissique poussant fortement le sujet à vouloir "choisir sa vie".

En outre, dans les sociétés post-industrielles, la double logique de la compétence et de la compétition refoulerait le même sujet dans l'auto-contrainte et le conduirait à la désaffiliation et à la précarité. Placés dans de telles situations, frappés par le chômage et menacés de ne pouvoir se loger convenablement, les jeunes, surtout, se rebellent. Ces tensions seraient, d'évidence, porteuses de désintégration sociale, voire d'anomie (absence de lois) avec, comme corollaire, une perte d'autonomie, de responsabilité et d'initiative. D'où cette



The Brothers, Grant Mathieu

Michel Vuille est membre du Conseil de fondation du CIFEDHOP.

Investigación de la práctica pedagógica : Una modalidad crítica para la educación para la paz

por Abraham Magendzo

A manera de presentación

Deseo, en este trabajo invitar a los profesores a reflexionar colectivamente en torno a la práctica pedagógica y contrastarla con los principios básicos que definen a la educación para la paz. Creo firmemente que la investigación de la práctica pedagógica le permite a los docentes diagnosticar y tomar consciencia en qué medida están contribuyendo a concretar en acciones pedagógicas los principios que definen a la educación para la paz. Es importante que los docentes, desde una mirada crítica, en un diálogo franco y participativo, descubran los subyacentes que sustentan lo que dicen y hacen, y los analicen a la luz de los componentes que conforman una educación para la paz.

Los docentes investigadores de su práctica

La investigación de la práctica pedagógica ha sido planteada - en el marco de la investigación cualitativa (Taylor, S.J y Bodgan, R. 1986) y de la investigación - acción participativa (Salazar, M.C 1992) como un modelo de capacitación de profesores tendiente a modificar su rol llevándolo desde una postura de reproductor a constructor de conocimiento, es decir a elaborar teoría pedagógica a partir de la investigación educativa, eliminando de esta manera la disociación que tradicionalmente se ha planteado entre teoría y práctica (Carr y Kemmis 1988 ; Kemmis 1988, Assael, J, Edwards V, 1992 ; Phil Francis Carspeccken 1996).

Los docentes construyendo teoría sobre educación para la paz

Empleando un enfoque etnográfico los docentes se aproximan a las interacciones que se generan en escuela con el fin de ir descubriendo en que medida la "cultural escolar" contribuye u obstaculiza una educación para la paz. En otras palabras, se trata de que, a partir de los acontecimientos observados en las salas de clase, en la disciplina escolar, en los rituales y en las modalidades de transferencia, apropiación y evaluación del conocimiento, los propios docentes, en reuniones colectivas, le otorgan significaciones a estas prácticas. Por sobre todo responden si estas prácticas promueven la tolerancia, la no discriminación, la no-violencia, el respeto de los derechos humanos, la justicia social, la democracia, la libertad, la igualdad de oportunidades, componentes todos y esenciales de una educación para la paz.



Embrace, Paul Klee.

REFERENCIAS BIBLIOGRÁFICAS

- Assael, J., Edwards, V. (1992). Enfoque etnográfico de investigación educativa : sus conceptos centrales, Santiago Chile PIIE, (apuntes).
- Carr, Wilfred y Kemmis, Stephen (1988). Teoría Crítica de la Enseñanza. Ediciones Martínez Roca S.A. Barcelona - España.
- Kemmis, Stephen y Carr, Wilfred (1984). Investigación y Desarrollo del Currículum. Ediciones Morata S.A. Madrid - España.
- Kemmis, S. (1988). El currículum : Más allá de la teoría de la reproducción,
- Magendzo, Abraham (1986). Currículum y cultura : en América Latina PIIE, Santiago, Chile.
- Magendzo, Abraham (1996). Currículum, Educación para la democracia en la modernidad, PIIE, Instituto para la Democracia Luis Carlos Galán, Bogotá, Colombia.
- Carspeccken, Phil Francis (1996). Critical ethnography in Educational Research; A theoretical and practical guide, Routledge, New York.
- Salazar, M.C (1992). (ed) La investigación - acción participativa. Inicios y Desarrollos. BS Aires, Editorial Paidós.
- Taylor, S.J y Bodgan, R. (1986). Introducción a los métodos cualitativos de investigación y de la investigación -acción participativa : La búsqueda de significados. Paidós, B. Aires, 1986.

Abraham Magendzo es miembro del equipo pedagógico, CIFEDHOP.

Paix et droits de l'homme : par Yves Lador

quelles relations ?

La justice et la paix sont de grandes et nobles notions que nous voulons toujours voir conjuguées ensemble. La paix ne peut régner que sur la base de la justice en même temps qu'elle devrait prévenir les conflits. Pourtant, à y regarder de plus près, les relations entre ces deux aspirations paraissent plus complexes et, parfois, contradictoires.

Similitude, équivalence, *voire fusion*

La paix et les droits de l'homme sont une même chose. La paix équivaut au respect des droits fondamentaux de l'être humain. Pour qu'il y ait une réelle paix, il faut que toutes les sources de conflits, à commencer par l'injustice, soient réglées. De leurs côtés, les droits fondamentaux, en visant à un règlement sans violence des différends, voire à l'élimination des sources d'injustice, instaurent la paix. Dans cette perspective, paix et droits de l'homme sont considérés comme équivalents.

Antagonisme

La paix va contre le respect des droits de l'homme. Au terme d'un conflit, par exemple, la paix demande certains sacrifices, qui peuvent être onéreux pour les valeurs de justice. Le pire des exemples récents étant l'accord de paix au Sierra Leone. Des personnes ayant

eu des responsabilités dans un conflit n'acceptent d'entrer dans une paix qu'à la condition de voir certains de leurs intérêts sauvegardés. Selon cette conception, la paix ne peut s'instaurer si la volonté de justice accule l'une des parties à un conflit. Dans ce cas de figure, il faut donc faire des concessions dans le domaine des droits fondamentaux.

Les droits de l'homme *contre l'établissement de la paix*

Le respect des droits de l'homme n'a rien d'automatique. Il faut lutter, combattre pour les obtenir. Ce qui peut déboucher sur des conflits violents. Toute injustice invite légitimement au soulèvement. C'est un droit reconnu, qui a, entre autres, fondé les luttes de décolonisation. Par conséquent, il faut considérer les droits de l'homme comme une notion par nature conflictuelle, donc opposée à celle de paix.

Hierarchie *ou inclusion*

La paix est un préalable au respect des droits de l'homme. La paix est vue ici comme une vertu supérieure aux droits de l'homme. Pour que les droits de tous les individus soient reconnus, il faut des institutions qui les protègent. Cela signifie qu'elles puissent fonctionner sans être perturbées ou menacées par un conflit. La réalisation des droits de



D.R.

l'homme est donc subordonnée à la paix. *Les droits de l'homme sont une condition pour la paix.* Ils conditionnent l'exercice du pouvoir. Le droit limite et canalise l'usage de la force. C'est par le respect de ces droits que la paix peut exister. Dans cette vision, celle-ci est vue comme un résultat.

Comme on le voit, les relations paix-droits de l'homme, si évidentes au premier abord, se révèlent complexes. Tout travail d'éducation dans ce domaine doit alors préalablement définir clairement dans quelle logique de relations il se place. L'usage de mots semblables pour décrire des perspectives très différentes s'avère toujours dommageable.

Yves Lador est membre de l'équipe pédagogique du CIFEDHOP.

À l'école de la paix

par Véronique Truchot

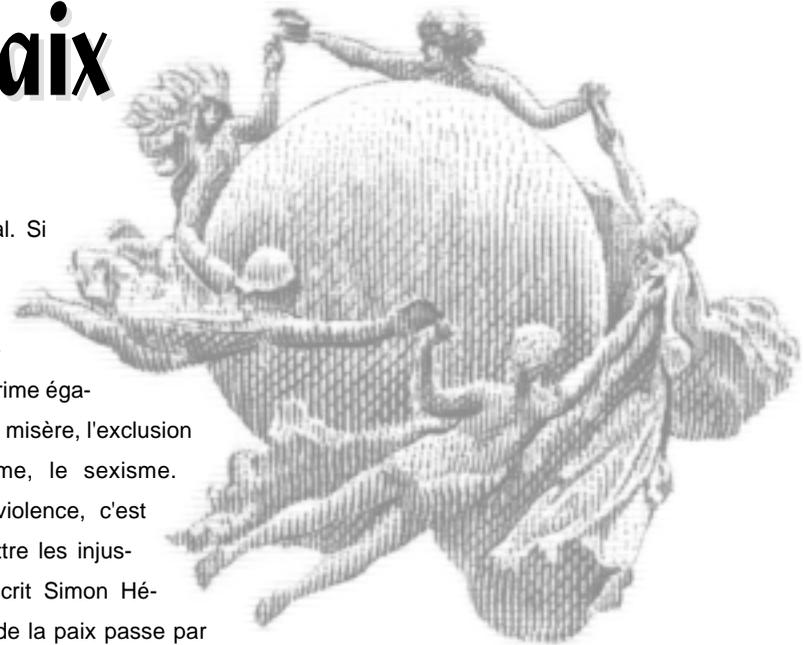
Aspiration ou ambition universelle, la paix reste à bâtir. Cette construction renvoie largement à la représentation que l'on a de ce concept qui recouvre bien des réalités. En effet, si tout le monde souhaite la paix (au moins pour soi-même), certains prétendent que pour y parvenir, il faut préparer la guerre, voire même la faire (l'exemple encore récent de l'intervention de l'OTAN au Kosovo illustre bien cette vision clauswitzienne des choses). Pour d'autres, "la guerre prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix." (1)

Mais la paix peut aussi être comprise comme le résultat d'une gestion et d'une résolution de conflits sans recours à la violence. Il existe des alternatives à cette dernière ; le dialogue en serait, selon certains auteurs (2), la forme essentielle. Mais celui-ci n'est pas toujours possible, d'autant que la violence est, dans bien des cas "un langage, un moyen de communication entre des individus et la société, lorsqu'ils n'ont pas la possibilité de prendre la parole et d'être entendus et reconnus." (3)

Bien que la violence puisse être perçue différemment selon les époques, le recours au droit international des droits de l'homme nous semble pertinent pour en esquisser une définition, c'est-à-dire : toute atteinte aux droits fondamentaux de l'être humain dont l'un des principes est celui de la justice. Le plus souvent engendrée par un sentiment d'injustice, la violence est généralement le symptôme d'un

dérèglement social. Si elle se manifeste par les guerres, l'épuration ethnique..., elle s'exprime également à travers la misère, l'exclusion sociale, le racisme, le sexisme. Lutter contre la violence, c'est avant tout combattre les injustices ; comme l'écrit Simon Hénaire, "le chemin de la paix passe par la justice sociale" (4). Construire un monde de paix, c'est consentir à bâtir une société basée sur plus de justice ; cela implique un engagement fondamental de la part de tous et de chacun. Car, si la violence s'exprime de diverses manières (physique, hiérarchique, psychologique, morale ou sociale), elle peut aussi emprunter la forme du silence, soit l'acceptation tacite des injustices sociales et des violations des droits fondamentaux de l'être humain.

Dès lors, l'engagement des individus pour la justice et le respect des droits humains peut, dans certains cas, conduire au refus d'obéir à des lois jugées iniques. D'ailleurs, les lois qui président en démocratie étant l'expression de revendications, elles sont appelées à changer. Les textes de protection des droits humains se concentrent précisément sur le lien entre l'individu et les autorités et sur la légitimité des actions de ces dernières et sur les conditions de coexistence entre individus égaux en droits. Jusqu'où doit-on respecter le pouvoir en place quand les principes démocratiques sont ouvertement mis à mal par ce même pouvoir ?



On l'aura compris, la paix n'est pas donnée ; c'est une lente construction et l'instrument social qu'est l'école y a un rôle déterminant à jouer. S'il est relativement simple de faire consensus sur ce point, la question du "comment la construire" demeure posée et les réponses varient selon que l'on envisage la paix comme le maintien d'un ordre établi (5) , ou comme une construction collective à améliorer sans cesse. Dans le premier cas, il s'agira de faire correspondre l'agir de l'élève aux attentes de la société ; dans le second cas, l'école aidera l'élève à s'affirmer en tant qu'acteur en l'aidant à développer son esprit critique.

Pour construire une société plus juste et respectueuse des droits fondamentaux de l'être humain, il est essentiel que les pratiques pédagogiques soient elles-mêmes porteuses des valeurs démocratiques. Or, il est souvent reproché à l'école de participer à "la perpétuation de structures, d'institutions qui très souvent sont génératrices d'inégalités, d'injustices et donc de violences. Pour cela, elle développe l'apprentissage de comportements qui, dès le plus jeune âge, vont permettre de renfor-

cer ces structures. La soumission à l'autorité est un de ces comportements qui visent à former un individu docile, conforme aux désirs et aux projets des adultes, mais qui sont à la racine de processus générateurs de violences." (6).

D'où la complexité de la tâche de l'éducateur qui, comme le rappelle Defrance (1988, p.107), doit "exercer un pouvoir qui donne pouvoir". En effet, l'éducation à la paix doit s'inscrire au cœur même de la pédagogie et être fondée sur le respect de la liberté de résister ou d'adhérer, le débat démocratique et le développement de l'autonomie et de l'esprit critique.

La question est éminemment politique car elle exprime le conflit récurrent qui oppose l'aspiration à la liberté aux contraintes institutionnelles, les normes régulatrices des rapports sociaux et la particularité des opinions subjectives. Un point névralgique pour l'école qui a la double fonction d'inculcation du normatif et d'éducation à l'autonomie. Cette contradiction est source de tension en même temps qu'elle invite à

nous interroger sur les conditions pédagogiques qui permettent des pratiques éducatives démocratiquement formatrices.

Le fait de vouloir transformer l'institution scolaire en un lieu de culture de la paix suppose l'engagement profond de tous les acteurs. Ceux-ci auront principalement pour tâche de sensibiliser à la nécessité de respecter les droits fondamentaux et d'éveiller la conscience des élèves aux enjeux et aux formes que revêt la vie en société. Encore faudra-t-il leur fournir l'occasion de vivre la participation, l'autonomie et la solidarité dans l'apprentissage de l'écoute et du respect de l'opinion de l'autre. Il s'agit là d'une ouverture aux sens des responsabilités, au développement de l'esprit d'initiative et à l'acceptation des contraintes.

NOTES

(1) Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

(2) Defrance, B. (1988). La violence à l'école. Paris : Syros Alternatives. Meirieu,

P. et Guiraud, M. (1997). L'École ou la guerre civile. Paris : Plon. Meirieu, P. (1999). Le temps de l'apprentissage dans l'espace scolaire : l'écolier entre le désir et la raison.

www.entretiensnathan.com/intervenants/meirieu_interv.htm. Habermas, J. (1981). Théorie de l'agir communicationnel. Traduction française : Ferry, J.-C. et Schlegel (1986). Paris : Fayard.

Habermas, J. (1986). Morale et communication. Paris : Cerf.

(3) Texte de référence du M.A.N (Mouvement pour une alternative non-violente) : Non-Violence éthique et politique www.multimania.com/manco/ethique/ethique.html

(4) "Juste paix" In : École et paix, décembre 1997.

(5) Telles la "Pax Romana" ou la "Pax America".

(6) Texte de référence du M.A.N, op. cit.

Véronique Truchot est membre de l'équipe pédagogique du CIFEDHOP et Vice-présidente de l'EIP-internationale.

“ Le fait que près d'un milliard de personnes - un sixième de l'humanité - soient "fonctionnellement analphabètes" représente une menace pour la paix et la prospérité mondiales. Pour que tous les enfants aient accès à l'éducation, il faudrait seulement 7 milliards de dollars de plus par an - moins que ce que les États-Unis dépensent chaque année en produits cosmétiques ou l'Europe en crèmes glacées. ”

- UNICEF, La situation des enfants dans le monde 1999.



Le mouvement EIP sur le WEB

Le mouvement EIP dans le monde compte actuellement quatre sites répertoriés sur le WEB (1). Il s'agit du site de l'EIP-Internationale ainsi que les sites des sections nationales belge et québécoise. Ajoutons que l'EIP est actuellement référencée sur plus de 900 sites WEB dans le monde.

EIP-Internationale



 www.eip-cifedhop.org

Les pages du site du mouvement international proposent une lecture interactive des productions réalisées. En outre, un catalogage d'activités de formation et ainsi que des publications réalisées depuis 1993 a permis de mettre en ligne des informations qui, jusqu'à récemment,

n'étaient disponibles que pour ceux et celles qui avaient accès aux archives de l'EIP, à Genève.



EIP-Québec

 www.pages.infinit.net/eip

Les sites nationaux ont quant à eux pour premier objet d'intéresser et d'informer les personnes des territoires nationaux concernés. C'est le cas pour les sites des EIP belge et québécoise. Par ailleurs, on trouvera aussi sur ces sites une série de liens offrant aux navigateurs la possibilité d'enrichir leurs connaissances des droits humains et de la paix. Par exemple, le site québécois a réparti des sites dignes d'intérêt en catégories, ce qui permet de faire en quelque sorte le tour du monde dans

les domaines de l'éducation à la paix, aux droits de la personne, au développement durable de même qu'en matière d'éducation interculturelle et dans une perspective mondiale.



EIP-Belgique

 www.multimania.com/an2304

Dans un proche avenir, il est prévu que des sections africaines créent à leur tour leur propre site EIP.

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'EIP-Espagne a maintenant son site : <http://averroes.cec.junta-andalucia.es/~04000377/EIP.htm>

C'est maintenant chose faite : les sections béninoise et guinéenne de l'EIP ont reçu chacune un ordinateur avec modem. Nos remerciements vont à la société Iomega qui, par les bons offices de Michel Franceschi et Gabrielle Neukom, a offert les ordinateurs et en a assuré leur transport jusqu'à Cotonou et Conakry.

D'autres ordinateurs sont en attente à Genève et seront remis aux sections nationales africaines qui en sont encore dépourvues lors de la Session internationale de formation du CIFEDHOP de juillet 2000.

C'est grâce à Edouard Mancini, trésorier de l'EIP, que cette action a pu se concrétiser et qui fait suite à la décision du Comité directeur de l'EIP de doter toutes les sections nationales d'ordinateurs afin qu'elles puissent communiquer entre elles et avec le siège.

Les utopies ne sont que des vérités prématurées.

- Lamartine

There is no path to peace. Peace is the path.

- Gandhi

Le rapport aux TIC

Nous sommes en 1969. Quelques chercheurs du Pentagone, aux États-Unis, émettent l'hypothèse selon laquelle il est possible de mettre en réseau des ordinateurs afin qu'ils puissent communiquer ensemble. Dans un contexte de guerre froide, un réseau d'ordinateurs interconnectés permettrait de réorienter l'information vers d'autres ordinateurs advenant le cas où une attaque militaire détruirait une partie du réseau, celui-ci se "régénérant" par détournement du flux d'information vers d'autres ordinateurs non touchés, reconstruisant et élargissant ainsi, au besoin, la "toile" des échanges. Le projet ARPANET (Advanced Research Project Agency) était né. Quelques chercheurs d'universités de la Côte ouest des États-Unis acceptèrent de s'y joindre en vue de son expérimentation.



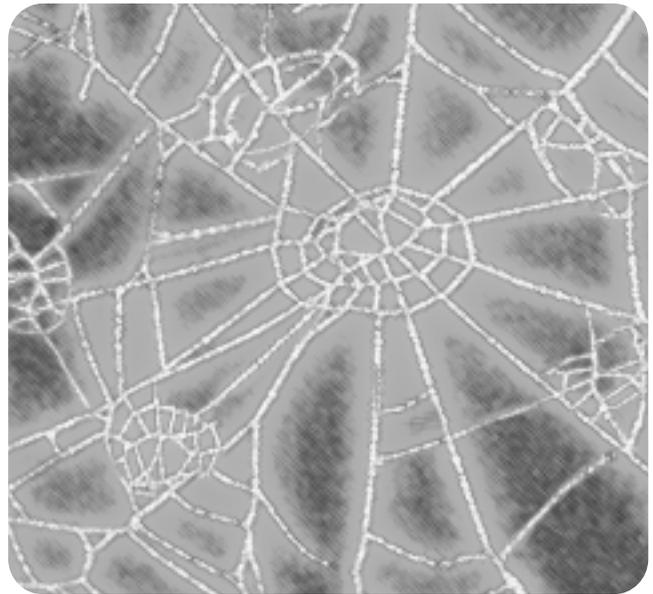
www.spiff.bibl.ulaval.ca/intro_internet

Trente ans plus tard, l'ARPANET est devenu l'INTERNET (littéralement, entre les "filets" ou les "toiles") et des dizaines de millions de personnes utilisent ce moyen de communication tous les jours. Louangé par les uns, critiqué par les autres, Internet aujourd'hui se présente à la fois comme un formidable levier de communication planétaire, mais un lieu aussi où nos rapports au temps, à l'espace et aux savoirs se trouvent bouleversés :

«Internet aujourd'hui se présente à la fois comme un formidable levier de communication planétaire, mais un lieu aussi où nos rapports au temps, à l'espace et aux savoirs se trouvent bouleversés»

Les TIC provoquent de véritables ondes de chocs culturels et le flux considérable d'information remet en question notre capacité de gérer les savoirs. Au cours des trente dernières années environ, la somme des connaissances disponibles a atteint l'équivalent de celles qui se sont développées au cours des cinq millénaires qui nous ont précédés. Les moyens traditionnels d'apprentissage et de la gestion de l'information sont pratiquement devenus dès lors obsolètes, pré-

leversés : "C'est que le foyer, l'emploi, le territoire, la qualité de la vie ou la culture s'opposent à la déterritorialisation créée par le cybermonde" (Joël de Rosnay, La France et le cybermonde).*



tend-t-on. Un seul exemplaire de l'édition dominicale du New York Times (www.nytimes.com) contiendrait plus d'informations que pouvait en acquérir, durant toute sa vie, une personne au XVIIe siècle. Dans un article, François Lentz rappelle : "On le sait désormais : la quantité et la gamme des connaissances à notre disposition doublent environ tous les six ans" (voir : "Apprendre à enseigner pour enseigner à apprendre", Éducation Canada, 33 : 3, 1993, p. 20). Mais attention : la gestion de ces savoirs et les nouveaux apprentissages qu'induisent les TIC ne sont pas à la portée de tous. On estime que 2% seulement de la population mondiale a actuellement accès au WEB et la moitié de ce petit 2% se trouve aux États-Unis.



www.mondediplomatique.fr/1999/02/QUEAU/11618.html

Nos représentations de la réalité de même que la construction des savoirs sont déjà, du moins en partie, tributaires de l'Internet. Pour que l'humain reste l'humain et que les TIC puissent lui servir à des fins de paix et de liberté, la formation à l'esprit critique est le grand défi intellectuel et politique de l'éducateur d'aujourd'hui.



* www.mondediplomatique.fr/1997/08/DE_ROSNAY/8969.html

Bande dessinée



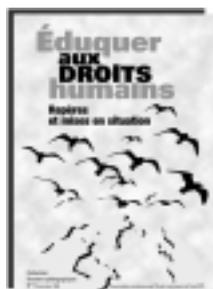
Venus d'ailleurs

«Venus d'ailleurs» est la plus récente des bandes dessinées réalisées par l'EIP. L'histoire commence sur la planète Mars, plusieurs centaines d'années après le XXème siècle. Depuis longtemps, les terriens ont établi leurs premières colonies sur la planète rouge. Leurs descendants sont le fruit d'un métissage des multiples vagues humaines. Un jour, des enfants s'amuse et veulent jouer dans le "transpatiotemporel". Une première fausse manœuvre active la machine et une deuxième fait qu'elle s'emballe. C'est alors le plongeon dans l'espace-temps. En quelques secondes, ces enfants se retrouvent face à une grosse boule dont ils ne savent pas encore qu'il s'agit de la planète d'où sont partis leurs ancêtres : la Terre... Et là...

Le texte et les dessins sont de Gamal Sidki & Bordji. Coordination : Lucie-Mami Noor Nkaké et Monique Prindezis. Contribution : Michel Bastien, Marc Gourlé, Isabelle Hamaide, Jean Hénaire, Bernadette Jospin et Véronique Truchot. Soutien financier de l'Agence intergouvernementale de la francophonie.

Z20 Fr.s. / 13 € / 20 \$

Collection «Dossiers pédagogiques»



Éduquer aux droits humains

Ce premier numéro de la collection «Dossiers pédagogiques» propose des repères historiques et juridiques relatifs à la construction du droit international des droits de l'homme ainsi que des mises en situation d'apprentissage.

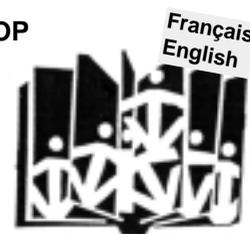
15 Fr.s. / 9 € / 10 \$

Les Dossiers du CIFEDHOP

Ces dossier thématiques sont préparés à l'attention des participants aux Sessions internationales du CIFEDHOP.

Le plus récent, paru en juin 1999, s'intitule : "Éduquer à la paix. Sélection d'instruments juridiques internationaux suivie de textes complémentaires".

Gratuit



Recueil des documents

de la 2ème Session africaine de formation à l'enseignement des droits de l'homme.

Pour les professeurs des écoles secondaires d'Afrique francophone.

Gratuit



Collection «Thématique»

La collection «Thématique» présente des analyses de problématiques qui portent sur les dimensions juridiques, socio-politiques et pédagogiques des droits de l'homme dans le monde. Les articles proposés s'inscrivent dans un débat d'idées qui a pour but de porter à l'attention du monde de l'éducation des enjeux aux conséquences multiples pour son présent et son devenir. Privilégiant une approche pluridisciplinaire, «Thématique» veut ainsi contribuer à une lecture d'ensemble de sujets dont la nature déborde largement le champ d'une seule discipline. Cette revue paraît une fois l'an, à la suite de chacune des sessions internationales organisées par le Cifedhop, à Genève, au cours du mois de juillet. Également disponible : un numéro trilingue hors-série sur le droit international des droits de l'homme.

"Cultures, éducation et sociétés"

Le dernier numéro de la collection «Thématique» propose des analyses en vue d'approfondir la question des droits culturels ainsi que la place accordée, à l'école, à l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie. Textes de Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, François Audigier, Isse Omanga Bokatola, Jean Hénaire, Françoise Lorcerie et Abraham Magendzo.

15 Fr.s. / 10 € / 10 \$



Collection «Perspectives régionales»

La collection «Perspectives Régionales» a été conçue comme un espace de parole à l'attention de ceux et celles qui œuvrent sur des terrains divers un peu partout dans le monde. Les articles qui sont proposés permettent de situer l'action éducative dans son rapport aux valeurs à privilégier dans une société de droit. Déjà parus : Vues d'Afrique I et II.

Vues d'Afrique

Ces deux numéros s'inscrivent dans la continuité des activités de formation des formateurs que le CIFEDHOP développe depuis 1988 avec des partenaires africains. Ils sont un portrait des représentations qu'ont des acteurs sur les principaux enjeux de l'éducation aux droits de l'homme en Afrique.

15 Fr.s. / 9 € / 10 \$



Donner à l'éducation à la paix la place qui lui revient en adhérant à l'EIP

Les activités de l'EIP-Internationale connaissent un développement mondial grâce au travail de terrain développé par les sections nationales. Si le nombre de nos membres est en croissance, il n'en demeure pas moins que nous sommes confrontés à des difficultés financières qui nous obligent, parfois, à refuser de nouveaux projets éducatifs en faveur de la paix et des droits de l'homme. Un grand merci à tous nos membres pour leur fidèle soutien qui permet à l'EIP de continuer à grandir et à rayonner dans le monde.

Dar a la educación para la paz el lugar que merece adhiriendo a la EIP

Las actividades de la EIP y de sus secciones nacionales se desarrollan a nivel mundial. Si bien el número de nuestros miembros está creciendo, nos enfrentamos a dificultades financieras que nos obligan a veces a resignar proyectos educativos a favor de la paz y los derechos humanos. En virtud de esto, un enorme agradecimiento a todos nuestros miembros por su fidelidad y a las secciones nacionales por su comprometido trabajo en terreno. Gracias a vuestras cotizaciones la EIP puede continuar desenvolviéndose e irradiando en el mundo.

Give peace education its rightful place by joining EIP

The activities of EIP and its national groups continue to develop around the world, and we are very grateful to all of our members for their commitment and hard work. However, even if the number of members continues to grow, we are still confronted with financial difficulties that sometimes force us to refuse projects in favor of human rights and peace education. Thanks to your contributions, EIP can continue to develop and spread throughout the world.

Adhésion à l'EIP et abonnement à "ÉCOLE & PAIX"

Adhesión a la EIP y abono a "ESCUELA Y PAZ"

Membership in EIP and subscription to "SCHOOLS FOR PEACE"

✂

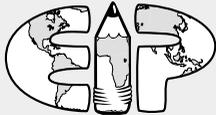
Nom / Apellido / Name Prénom / Nombre / First name

Rue / Calle / Address

Code postal / Código Postal / Post code Ville / Ciudad / City

.....

Pays / País / Country



Je souhaite devenir **membre de l'EIP** et recevoir la publication "**ÉCOLE ET PAIX**".

Deseo ser **miembro de la EIP** y recibir la publicación "**ESCUELA Y PAZ**".

I would like to become a **member of EIP** and receive the magazine "**SCHOOLS FOR PEACE**".

Membre actif / Miembro activo / Individual Member Fr.s.50.- €26.- \$30.-

Membre bienfaiteur / Miembro benefactor / Benefactor Fr.s.200.- €104.- \$120.-

Organisation, école / Organización, escuela / School or Association Fr.s.250.- €130.- \$150.-

Signature / Firma.....

Coupon à renvoyer à : **EIP**, 5, rue Simplon, 1207 Genève - Suisse. Règlement de la somme par chèque, virement ou mandat.
Suisse : CCP - 12-14023-2 / UBS C:210.684.00Q France: Compte BNP - 24719350
Autres pays : Euros ou Francs français à convertir dans la monnaie du pays et à payer par mandat international.

Enviar el cupón a : **EIP**, 5 Rue de Simplon. 1207 Ginebra - Suiza. Pago del importe en cheque, giro o mandato.
Suiza : CCP - 12-14023-2 / UBS C:210.684.00Q Francia : BNP - 24719350
Otros países : Euros o francos franceses a convertir en la moneda del país y a pagar por mandato internacional.

Return the coupon to : **EIP**, 5 rue du Simplon, CH-1207 Geneva Switzerland. Payment may be made by cheque, bank transfer or international money order.
In Switzerland : CCP 12-14023-2 or UBS C.210.684.00Q In France : BNP account 24719350.
Other countries : convert the Euro or Swiss franc amount into your local currency.

L'EIP dans le monde en el mundo around the world

D.R.

Présidents-es des sections nationales et régionales et correspondants-es de l'EIP

AFRIQUE / AFRICA

BÉNIN	Antoine PADONOU	B.P. 36, PARAKOU
BURKINA-FASO	Maïmouna TANKOANO	B.P. 229, OUAGADOUGOU, Courrier électronique : tankmai@fasonet.bf
CAMEROUN	Gabriel SIAKEU	B.P. 7715, YAOUNDÉ, Courrier électronique : eipcam@hotmail.com
CONGO R.D.C.	Tim BADIBANGA-MUKENDI	B.P. 3381, KINSHASA
GHANA	Stephen OEHNE-LARBI	National Commission for Civic Education, PO Box 164, Bekwai ASHANTI
GUINÉE	Alpha Oumar DIALLO	CNG UNESCO, B.P. 964, CONAKRY, Courrier électronique : aodesco58@hotmail.com
KENYA	Lily NANGA OTSYULA	B.P. 21784, NAIROBI
MADAGASCAR	Victorine RANAIVOSON	Lot II K 32 bis, Andravoahangy, ANTANANARIVO
MAROC	Fatima BOURHAILA	73, rue Shakespeare, Amerchich, MARRAKECH, Courrier électronique : abadarrine@aim.net.ma
NIGER	Issa Camara BOUBACAR	B.P. 11177, NIAMEY, Télécopieur : 227 753313
SÉNÉGAL	Saliou SARR	B.P. 163, THIES, Courrier électronique : salioueipsenegal@yahoo.fr
TOGO	A. Ayo Z. ABOTSI	B.P. 4139, LOMÉ
TUNISIE	Abdelkarim ALLAGUI	21, rue des Mimosas, 2070 LA MARSA

AMÉRIQUE / AMERICA

ARGENTINE	Rosa KLAINER	Loyola 670 4° 15 (1414), CAPITAL FEDERAL, Courrier électronique : rklainer@cvctci.com.ar
BOLIVIE	Ivanna FERNÁNDEZ MARTINET	Casilla 3367, LA PAZ
CHILI	Abraham MAGENDZO	Brown Sur 150 - Nunoa, SANTIAGO, Courrier électronique : amagendz@rdc.cl
PANAMA	Graciela VILLARREAL DE ALVARENGA	P.P. Box 55-2362, PAITILLA, Courrier électronique : quico2@latinmail.com
MEXIQUE	Frans LIMPENS	A.P. 1-1117, C.P. 76001, Centro Queretaro, Qro, Courrier électronique : flimpens@mail.intermex.com.mx
QUÉBEC	Véronique TRUCHOT	5166 rue Saint-Denis, Montréal H2J 2M2, QUÉBEC, Courrier électronique : veronique.truchot@eip-cifedhop.org
USA - WEST COAST	Beverly EDMONDS	Peace and Human Rights in Education, Inc., 806 Contra Costa Avenue, Berkeley, CALIFORNIA 94907
HAWAII	Joshua COOPER	3524 Campbell Avenue, Honolulu, HAWAII 96815, Courrier électronique : joshua@hawaii.edu

ASIE / ASIA

INDE	Nalini KURVEY	Indian Institute for Peace, Disarmament & Environmental Protection 537, Sakkardara Road, NAGPUR-44000, Courrier électronique : iipdep@nagpur.dot.net.in
THAÏLANDE	Valai NA POMBEJR	APNIEVE 920 Sukhumit Road, P.O. Box 967, Prakanong Post Office, BANGKOK, 10110, Télécopieur : 662 391 08 66

EUROPE / EUROPA

ALLEMAGNE	Brigitte LAUN	Südstrasse 8, 26954 NORDENHAM
BELGIQUE	Poi DUPONT	3, rue de Virginal, 7090 HENNUYERES, Courrier électronique : michel.bastien@skynet.be
ESPAGNE	José TUVILLA	San Nicolas 66, Apartado 37, 04400 ALHAMA DE ALMERIA, Courrier électronique : tuvilla@larural.es
	Guillem RAMIS	Ca'n Pèl, 8 07009 ES PLA DE NA TESA MALLORCA
FRANCE (PARIS)	Renée Marchand	Citoyens du Monde, 15 rue Victor Duruy, 75015 PARIS, Courrier électronique : citmonde@worldnet.fr
(AUDE)	Roger REVERDY	82, avenue de Langle, 11400 CASTELNAUDARY, Courrier électronique : rrr@club-internet.fr
(RHÔNE-ALPES)	Christiane MORDELET	Tisser La Paix, 50, rue J. Curie - 4EF, 69005 LYON
(CHARENTE-MARITIME)	Eric SABOURIN	Le Bourg, 17400 VOISSAY, Courrier électronique : florine.sabourin@wanadoo.fr
GRÈCE	Dimitra PAPAPOPOULOU	Institute of Education for Peace, 47, Dioikitiriu Str., THESSALONIKI 546 30
HONGRIE	Agnès JANTSITS	Korong u.7.b., 1145 BUDAPEST, Courrier électronique : jantsits@hotmail.com
	Eva BORBELY NAGY	Szigony u.9, 1083 BUDAPEST, Courrier électronique : h11397bor@ella.hu
ITALIE	Paola TANTUCCI	Via Maragliano 26, 00151 ROME, Télécopieur : 39 6657 40619
LITUANIE	Girvydas DUOBLYS	Verkiu 45-502, VILNIUS, Courrier électronique : girvydas@post.omnitel.net
NORVÈGE	Sigrìd ALVSTAD	Ramsay, 5310 HAUGLANDSHELLA, Courrier électronique : sigrid@hl.telia.no
PORTUGAL	José Alberto GONCALVES SARAIVA	Dra Laura Aires, Lote 32-7 o D, Massama, 2745 QUELUZ, Courrier électronique : jasaraiwa@mail.telepac.pt
ROYAUME-UNI	Audrey OSLER	c/o School of Education, University of Leicester, 21 University Road GB Leicester LE1 7RF, Courrier électronique : A.H.Osler@bham.ac.uk
	Hugh STARKEY	The Open University, Walton Hall, Milton Keynes MK7 6AA, Courrier électronique : hugh@ox-west.demon.co.uk
RUSSIE	Janna LEBEDEVYA	Zentrainaja, 22-32, 142432 TCHERNOGOLOVKA
SLOVAQUIE	Jana KVIECINSKA	c/o Milan foundation, Hviezdoslavovo nam.17, 811 02 BRATISLAVA
SUISSE	Maryvonne CATTIN	18, Avenue des Libellules, 1219 LE LIGNON

MOYEN-ORIENT / MEDIO ORIENTE / MIDDLE EAST

ÉGYPTÉ	Salma GALAL	23, Sh. Abdel Kader El-Maghrebi, LE CAIRE 11351, Courrier électronique : hashem@mboxes.com
JORDANIE	Suleiman S. SWEISS	B.P. 1534, AMMAN

OCÉANIE / OCEANIA

NOUVELLE CALÉDONIE	Nicole BRUN-FEYBESSE	B.P. 2375, 98846 NOUMEA Cedex
--------------------	----------------------	-------------------------------

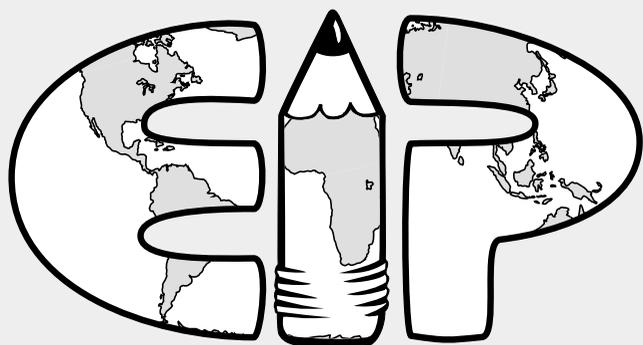
COMITÉ DIRECTEUR

Vice-Présidents : Michel BASTIEN (Belgique), Elia CONTOZ (Italie), Véronique TRUCHOT (Québec, Canada)

Membres : Rosa KLAINER (Argentine), Yves LADOR (Suisse), Henriette NGO-BISSOY (Cameroun), José TUVILLA RAYO (Espagne)

Secrétaire générale : Monique PRINDEZIS (Suisse) • **Trésorier :** Edouard MANCINI (Suisse) • **Vice-Président d'honneur :** Pierre ADOSSAMA (Togo)

Une idée, un projet, un mouvement.
Una idea, un proyecto, un movimiento.
An idea, a project, an affiliation.



**École Instrument de Paix
Escuela Instrumento de Paz
Schools for Peace**